

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4310 du Jeudi 27 Novembre 2025 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SANTE

Inauguration de l'Hôpital général de Sibiti



Vue partielle du bâtiment

(P.3)

SAISIE IMMOBILIERE

Publicité en vue de la vente à la suite d'une saisie bancaire



IN MEMORIAM

Abbé François de Paul MOUNDANGA IBENI

24 novembre 2006 - 24 novembre 2025

Dix-neuf années se sont écoulées depuis ton retour vers le Père. Nous savons que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur éternels. Aide-nous à accepter le vide laissé par ton absence!

Ensemble avec les Saints du ciel, veillez sur nous!

Sans t'oublier nous t'aimons.

Joseph NZIHOU IBENI



EDITORIAL

ENSEIGNEMENT

DSN inaugure le lycée Simon-Pierre Kikhouna-Ngot de Louvakou

(P.2)

DIOCESE DE OUESSO

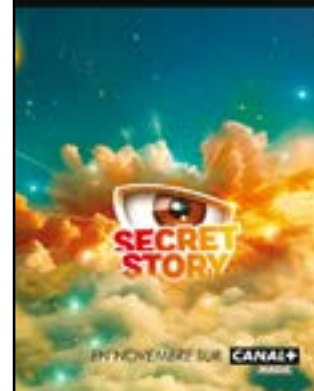
Mgr Brice Armand Ibombo a conféré ses premières ordinations



Les trois diacres et un prêtre entourant l'évêque

(P.9)

CANAL+



LES CADEAUX SONT DEJA LA !

LE DECODEUR HD 1 000 F. CFA TTC*
A PARTIR DE 2 MOIS D'ABONNEMENT A ACTUEL

REABONNEZ-VOUS 30 JOURS OFFERTS**
A TOUTES LES CHAINES + DSTV ENGLISH PLUS

92.92
CANAL+ CONGO

ENSEIGNEMENT

Le lycée Simon-Pierre Kikhouna-Ngot de Louvakou a été inauguré

C'est dans une ambiance de kermesse qu'a été inauguré, en fin de matinée le 19 novembre 2025 par le président de la République, Denis Sassou Nguesso, le nouveau lycée d'enseignement général Simon-Pierre Kikhouna-Ngot. En présence des membres du Gouvernement, des parlementaires, des représentants du système des Nations-Unies, des conseillers départementaux, etc. Il a été construit par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), au village Ngoyo-Matsiéndé, dans la sous-préfecture de Louvakou (Département du Niari).

Souhaitant la bienvenue au président de la République, à sa délégation et à tous ceux qui ont effectué le déplacement pour l'inauguration de ce lycée, Mme Micheline Nguessimi, préfète du Niari, a affirmé

du savoir et de la connaissance pour affronter les enjeux du 21^e siècle», a déclaré Maixent Raoul Ominga. Il a en outre exhorté les élèves à l'effort persévérant. «N'oubliez jamais que la réussite ne se fait pas dans un lit confortable. Il se forge dans



Le Président inaugurant le lycée

provisoire, explique: «Pour la première année de son fonctionnement, le lycée accueille 219 apprenants, toutes séries confondues dont 133 élèves en série C et 81 en série A. Ce sont tous des élèves de la seconde... Cinq classes pédagogiques sur seize sont opérationnelles, avec des ratios de 41 ou 42 élèves par classe. Nous avons un internat de 300 apprenants dont huit par dortoir avec quatre lits x2» L'érection du lycée de Louvakou est non seulement une initiative de modernisation des structures scolaires mais aussi un "travail de mémoire" qui a tout son sens



L'entrée principale du lycée



Des élèves et le personnel accueillant le Chef de l'Etat dans l'enceinte de l'établissement

que le lycée Simon-Pierre Kikhouna-Ngot «va améliorer les conditions d'études et renforcer le niveau d'instruction de nos enfants», avant de dire un grand merci à ceux qui ont bien voulu donner corps à ce projet en apportant leur contribution et savoir-faire.. Saluant la vision du chef de l'Etat en matière éducative, Raoul Maixent Ominga, directeur général de la SNPC, a dit que ce lycée a été construit pour offrir aux élèves un cadre d'apprentissage propice. «Au-delà de l'ouverture d'un établissement scolaire, ce jour marque la consécration d'une vision: celle d'un Congo qui mise sur l'intelligence, la créativité et le travail de sa jeunesse. Ce lycée moderne incarne la continuité d'une œuvre nationale que le président de la République, Denis Sassou Nguesso porte avec foi et détermination pour un Congo uni, éduqué et prospère. Bâtir pour l'avenir, c'est hisser le Congo aux standards modernes de l'éducation, c'est aussi offrir à notre jeunesse les armes

l'effort et l'effort persévérant. Apprenez à lutter, à persévérer, car votre avenir en dépend». S'adressant aux enseignants et aux parents d'élèves, il leur a demandé de jouer leur partition pour que «l'énergie du pétrole mise au service de l'éducation et de l'avenir porte ses fruits... Nos enfants n'ayant plus d'excuses, tant l'école est sans cesse rapprochée des populations». Il a remis la clé de l'établissement au ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, qui l'a transmise ensuite au ministre bénéficiaire Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Celui-ci a souligné que ce lycée est le 92^e lycée que compte le pays à ce jour. «Sa construction s'inscrit dans la politique du Gouvernement d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves». Bien avant l'inauguration, les dépositaires du pouvoir intemporel des mannes ont procédé au rituel des libations en guise de bénédiction de l'établissement. La coupure du ruban symbolique par le président de la République, la visite guidée, la photo de famille et le planting



Le bâtiment abritant le laboratoire

d'arbres ont été autant qui ont marqué l'inauguration de ce lycée. Situé route nationale n°1, à huit kilomètres de la commune de Dolisie, le lycée moderne Simon-Pierre Kikhouna-Ngot est un joyau d'une superficie de 6 hectares soit 60.000 m². Ses travaux ont été réalisés en 15 mois, c'est-à-dire de juillet 2024 à octobre dernier. D'une capacité d'accueil de 500 élèves par vague, il comprend un ensemble d'infrastructures modernes et fonctionnelles offrant un cadre d'apprentissage complet, sûr et adapté aux besoins pédagogiques et sociaux des élèves. On y trouve:

deux bâtiments scolaires de type R+1 abritant 16 salles de classe et 8 blocs sanitaires; un bâtiment de plain-pied dédié aux laboratoires de sciences et de langues; un bâtiment de plain-pied regroupant la bibliothèque et la salle informatique; un bâtiment administratif abritant les bureaux de l'administration et l'infirmerie; deux dortoirs de type R+1 comprenant 48 compartiments et 8 blocs sanitaires; une cantine scolaire; un bâtiment de plain-pied regroupant les vestiaires et l'économat; un bâtiment de plain-pied pour le gestionnaire et le surveillant; un logement du proviseur; un logement du

directeur des études; un logement de passage pour enseignants; des terrains: un de football avec une piste d'athlétisme; un de handball, un de basketball, deux de tennis et un mur d'enclos de 1000 mètres linéaires sécurisant et délimitant le site. Cet établissement scolaire gagne aussi en espace et en confort, tout comme en facilité de transport et agrément de l'environnement, avec des voiries internes et périphériques, en chaussée rigide; un local technique et un local abritant un transformateur électrique; deux baches à eau et deux forages d'eau potable; quatre fosses septiques et quatre puisards; des ouvrages de drainage des eaux pluviales et un espace de stationnement. L'ensemble intégré à un transformateur électrique et à un local technique. Pour la mobilité facile du personnel et des élèves, la SNPC a doté l'établissement de cinq véhicules: deux bus Coaster et trois pickups Hilux de marque Toyota. Pour la rentrée scolaire 2025-2026, la toute première de ce nouveau lycée public, Zéphirin Makosso, qui en est le

dans des institutions collectives. C'est un hommage rendu à un digne fils du pays qui fut conseiller territorial, maire de Dolisie, député et plusieurs fois ministre. Syndicaliste avéré, il était le 3^e vice-président du présidium lors de la Conférence nationale souveraine de 1991. Simon-Pierre Kikhouna-Ngot est né le 8 avril 1920, à Maboukou, dans le district de Makabana (département du Niari). Il est mort à 94 ans à Athis-Mons en France. L'approche innovante de la SNPC dans le domaine de l'éducation constitue, disons le franchement, un légitime motif de fierté pour les bénéficiaires et pour ceux qui l'ont conçue et mise en œuvre dans la seule perspective qui vaille, celle d'offrir des perspectives de réussite accrue à tous les élèves. C'est également une initiative particulièrement opportune au seuil d'un moment historique où le système éducatif congolais doit, sans doute, connaître une nouvelle mutation dans ses modes d'organisation au regard de l'évolution de la science et de la technologie.

SANTE

Inauguration de l'Hôpital général de Sibiti

Le 21 novembre 2025, le Président Denis Sassou-Nguesso a inauguré l'hôpital général de Sibiti. L'événement s'est déroulé en présence du Premier ministre Anatole Collinet Makosso, des membres du gouvernement, du préfet de la Lékoumou, Jean Christophe Tchicaya, ainsi que de parlementaires, de représentants du corps diplomatique et des sages du département.

L'atmosphère était festive, avec une forte mobilisation des populations provenant des cinq districts de la Lékoumou. Les partis politiques, associations et ONG ont également participé à cet événement mémorable. Les militants arboraient des tee-shirts, casquettes et banderoles aux couleurs de leurs formations, et la ville était ornée de décorations à l'effigie du Chef de l'Etat. Dans son discours, le préfet de la Lékoumou, Jean Christophe Tchicaya, a exprimé la satisfaction des habitants et a souhaité que l'hôpital dispose de spécialistes en santé. «*Prenez soin de nous pour notre bien-être*», a-t-il encouragé. Jean Jacques Bouya a présenté les spécifications techniques de l'hôpital, qui s'étend sur 5 hectares avec une superficie bâtie de 13 575 m². Il comprend 235 lits répartis dans plusieurs services: médecine et spécialités (45 lits), chirurgie et spécialités (45 lits), pédiatrie (50 lits), gynécologie-obstétrique (40 lits), réanimation adulte (10 lits), réanimation pédiatrique (7 lits), néonatalogie (7 lits), ainsi que des unités d'urgence. L'établissement comprend

sept zones d'activités fonctionnelles: accueil et admissions, consultations externes, clinique médico-chirurgicale équipée de cinq unités de soins spécialisés (ORL, oph-



Coupure symbolique du ruban



Vue partielle du bâtiment

talmologie, stomatologie, explorations fonctionnelles et hémodialyse), urgences, services d'hospitalisation, services medicotechniques (laboratoires, radio-imagerie, pharmacie) et services d'appui (buanderie, bio-stérilisation, cantine hospitalière, etc.). En chirurgie, l'hôpital dispose de quatre blocs opératoires, de trois blocs d'accouchement et d'une salle de césarienne,

ainsi que d'une banque de sang et d'une unité de néphrologie-hémodialyse équipée de huit générateurs. Au démarrage, l'hôpital compte 61 personnels médicaux, 95 personnels paramédicaux et 37 personnes non soignantes (ingénieurs, informaticiens et techniciens). Etablissement de référence en matière de santé, l'hôpital général de Sibiti représente

un pilier du projet «*Santé pour tous*» et dessert une population de 80 570 habitants, correspondant à 77,63% de la population totale de 103 777 habitants du département, selon le recensement général de 2023-2024. Le ministre Jean-Rosaire Ibara a conseillé à l'équipe soignante de garder à l'esprit les valeurs de curiosité, d'humilité et d'humanisme. «*Par vos actions, vous avez en main la vie de vos patients. Par vos comportements, vous avez en main la réputation d'une profession qui fait la fierté de notre pays. Ainsi, vous constituez un confident, une espérance, souvent la dernière pour le malade. Celui-ci attend toujours de vous, une réponse consolante à ses interrogations et à ses angoisses*», a-t-il déclaré, précisant que cet hôpital est d'abord un lieu de vie, de confiance et d'espérance».

Cyr Armel YABBAT-NGO

FORUM HORIZON INITIATIVE ET CREATIVITE (FHIC)

Sibiti a relevé le défi de l'organisation

Du 18 au 20 novembre 2025, Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, a accueilli la 7^e édition du Forum horizon initiatives et créativité (FHIC). Sous le thème: «Hommes et femmes de la Lékoumou, soutenons la vision du Président Denis Sassou-Nguesso sur la jeunesse, et en avant pour un entrepreneuriat vert et l'auto-emploi pour tous», elle a connu la participation de la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, marraine de cette édition, a ouvert la cérémonie en présence du ministre d'Etat Pierre Mabiala, parrain d'honneur; de Jean Christophe Tchicaya, préfet de la Lékoumou; du général Noël Léonard Essongo, secrétaire général du FHIC; et de Mme Aline France Etokabeka, présidente exécutive du FHIC.

Les jeunes des cinq districts de la Lékoumou ont répondu présent, profitant de cette initiative pour s'informer sur les possibilités d'entrepreneuriat dans le département. Le FHIC est donc devenu un vecteur d'espoir pour la jeunesse, comme en témoigne leur mobilisation et la détermination des organisateurs à maintenir la flamme de l'année de la jeunesse décrétée en 2024. Brice Makaya Kokolo, directeur adjoint du FIGA, a dit sa satisfaction quant à l'engagement des acteurs locaux, affirmant que cette initiative confirmait la portée opérationnelle du FIGA et le partenariat avec le FHIC. Mme Alice France Etokabeka, a souligné les réalisations de sa structure, qui a réussi à organiser sept éditions en un temps record, une première dans

l'histoire de ce type de forum au Congo. Elle a aussi salué l'engagement de la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. «*Nous avons découvert une grande dame qui nous a encouragés dans cette belle réussite à Sibiti. Vous êtes une force inspirante*», a-t-elle déclaré, appelant la jeunesse de la Lékoumou à saisir les nombreuses opportunités offertes. «*Ne vous laissez pas influencer par ceux qui propagent des illusions sur les réseaux sociaux. Concentrez-vous sur les initiatives concrètes qui peuvent vous aider à façonner votre avenir. Arrêtons les lamentations et la victimisation*». Le ministre d'Etat Pierre Mabiala a félicité la présidente exécutive et l'ensemble de l'équipe organisatrice, remerciant également la ministre Irène Marie



La marraine du FHIC, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma



La photo de famille

Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma pour son rôle de marraine. Le parrain d'honneur lui a remis

le drapeau du FHIC, déclarant: «*À partir d'aujourd'hui, vous faites partie de notre grande famille*».

Editorial

Démocratiques, à notre manière!

Nous ne pouvons pas dire que notre pays ait à découvrir des réalités nouvelles pour le temps qu'il nous reste jusqu'à la grande échéance de Mars prochain. Nous semblons nous acheminer tranquillement vers l'élection présidentielle de l'année prochaine. Nous sommes tous convaincus que le Président Sassou-N'Guesso sera, sauf coup de manivelle surprenante, candidat de son parti, le PCT, à sa succession. Et comme les choses semblent s'aligner dans le schéma des habitudes, il n'est vraiment pas permis de croire qu'une alternance se prépare au sommet de l'Etat au Congo.

Nous avons nos habitudes et notre propre manière de les habiller à l'heure prévue. Nous allons vers une élection majeure, mais personne ne dit que le parti de la majorité présidentielle qui multiplie les manifestations a enfreint la loi électorale en démarrant sa campagne trop en avance. Les partis de l'opposition, c'est-à-dire ceux qui peuvent se proclamer comme tels, n'ont pas les cordes vocales suffisantes pour crier à un début de campagne qui n'est pas le même pour tous. Notre élection se fera à notre manière. Et nous l'appellerons démocratie, n'en déplaise à ceux qui sont alignés sur les cordeaux occidentaux et ne reconnaissent comme critères immuables que ceux-là. Allons bien vite aux élections, félicitons le vainqueur et retournons vers nos petites affaires. C'est ainsi que nous avons toujours arrangé nos élections : variante, de temps en temps une petite guerre. Nous ne l'aurons pas cette fois, parce que nous avons, d'un commun accord, décidé que nous n'en gagnerions pas grand-chose. Sauf à croire qu'exploser la tête d'un «*bébé noir*» en public peut en tenir lieu. Pas de guerre, pas de contestations véhémentes, le reste comme d'habitude.

Albert S. MIANZOUKOUTA

«*C'est un grand honneur d'être la marraine de cette septième édition*», a déclaré la ministre, s'exprimant sur les potentialités naturelles et les sites touristiques de la Lékoumou, susceptibles de favoriser l'entrepreneuriat et de créer de l'emploi pour les jeunes. Elle a encouragé les participants à profiter des opportunités offertes par le FHIC à cette occasion. La marraine a également salué le travail diligent de la présidente exécutive dans la gestion du FHIC. A l'issue de ce forum, des crédits «*kolissa*» d'un montant global de 87 434 000 FCFA ont été octroyés à 259 promoteurs dans des domaines variés: activités génératrices de revenus (129), artisanat (118), maraîchage (11) et élevage (20), répartis selon les districts de Sibiti, Komono, Zanaga, Bamabama, Mayéyé et Sibiti centre.

Le remboursement s'effectuera sur une période de 12 mois à un taux de 10% l'an. Les artisans sélectionnés travaillaient dans divers métiers tels que la pâtisserie, boulangerie, soudure, coiffure, menuiserie, mécanique, transformation agro-alimentaire, restauration, blanchisserie, carrelage et informatique. Des prix d'excellence ont été remis, ainsi que des kits pour différents secteurs d'activité. Les participants ont également visité des plantations d'hévéa et de cacaoyers à Hévéco, dans le district de Komono. En clôturant l'événement, la marraine a exhorté les bénéficiaires des crédits kolissa à réfléchir sur le remboursement. «*Vous avez là une opportunité précieuse pour votre avenir*».

Cyr Armel YABBAT-NGO

ATLS

Africa Tax & Legal Services
Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire
RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

AGRO & FMCG PLATFORM AFROTOPIA

En abrégé «AGROTOPIA»
Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F.CFA

Siège social : 327 Avenue Marien Nguabi, Immeuble SCI les Cocotiers 1er étage, En face du bureau des Nations Unies, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2025-B17-00011

CREATION DE LA SOCIETE

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes du Notaire, **Maître Norbert Dietrich M'FOUTOU** et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 28 Octobre 2025, il a été constitué une Société par Actions Simplifiées ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale: **AGRO & FMCG PLATFORM AFROTOPIA, en abrégé «AGROTOPIA»**

Adresse du siège social: 327 Avenue Marien Nguabi, Immeuble SCI les Cocotiers 1^{er} étage, En face du bureau des Nations Unies, Pointe-Noire, République du Congo.

Objet social: La société a pour objet tant sur le territoire de la République du Congo et partout ailleurs, à l'étranger, toutes opérations concernant :

La participation par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles,

d'apports, commandite, achat de titres, fusion ou association en participation.

Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension ou encore le développement.

Durée de vie de la société: 99 ans ;

Président de la société: Monsieur Fabrice NDJODO MINYEBELE

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement, sous le numéro **CG-PNR-01-2025-B-00694 du 29 Octobre 2025.**

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le N° **CG-PNR-01-2025-B17-00011, le 29 Octobre 2025.**

Pour avis.

BDO AUDIT SA

(Anciennement PricewaterhouseCoopers Congo SA)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital de 36.000.000 F. CFA
Siège social: Allée Makimba, Immeuble ARCPE, 2ème étage, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2003-B14-00040

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration de la société en date à Douala (Cameroun) du **22 octobre 2024**, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Loandjili) le 24 juillet 2025 sous le numéro 1506 folio 134/34, les Administrateurs de la société ont notamment décidé de: -renouveler le mandat du Président du Conseil d'administration, Madame Nadine Tinen, pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu' à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le **31 décembre 2029**, sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur par la prochaine assemblée générale ordinaire;
- renouveler le mandat du Directeur Général, Monsieur Sylvester NJUMBE, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2029;
2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date à Douala (Cameroun) du 16 décembre 2024, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Loandjili) le 24 juillet 2025 sous le **numéro 1505 folio 134/33**, les Actionnaires de la société ont notamment décidé de:
- renouveler les mandats des Administrateurs en fonction, à savoir: **Madame Nadine TINEN, Monsieur Sylvester NJUMBE**, et la société PricewaterhouseCoopers Gabon (ayant pour représentant permanent **Monsieur Anacleto NGOUA**), pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2029;
- renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, respectivement le cabinet M3B Audit & Expertise et Monsieur **Jacques BILALI**, pour une durée de six (6) exercices, devant arriver à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse clos

le 31 décembre 2029;
3. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date à Pointe-Noire, du **27 mai 2025**, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre) le 25 août 2025, sous le numéro 6537 folio 158/12, les Actionnaires de la société ont notamment décidé de:
- prendre acte de la démission de **Madame Tinen et de la société PricewaterhouseCoopers Gabon**, ayant pour représentant permanent **Monsieur Anacleto NGOUA**, de leurs mandats respectifs d'Administrateurs;
- nommer, en qualité de nouveaux Administrateurs, **Monsieur Davidson Moutou et Monsieur Pascal Nji**, pour la durée restant à courir des mandats respectifs de leurs prédécesseurs démissionnaires, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2029;
4. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, à Pointe-Noire, du 27 mai 2025, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre) le 25 août 2025 sous le numéro 6532 folio 158/7, les Administrateurs de la société ont notamment décidé de:
- nommer **Monsieur Pascal Nji** en qualité de nouveau Président du Conseil d'administration, en remplacement de Madame Nadine Tinen, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2029;
- de mettre fin aux fonctions de Directeur fondé de pouvoir de **Monsieur Moïse Kokolo**.
Le dépôt légal desdits actes a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, respectivement sous les numéros **CG-PNR-01-2025-D-01015, CG-PNR-01-2025-D-01016, CG-PNR-01-2025-D-01306 et CG-PNR-01-2025-D-01306.**

Le Conseil d'administration.

CATHOLIC RELIEF SERVICES _ AMBASSADE DES USA AU CONGO

Rencontre stratégique entre CRS Congo et l'Ambassade des États-Unis à Brazzaville



Le Représentant Résident de CRS Congo, le Dr Alemayehu Gebremariam, accompagné de la Directrice des projets Fonds Mondial, a été reçu ce jeudi 20 novembre 2025 par Son Excellence la Chargée d'Affaires de l'Ambassade des États-Unis à Brazzaville, Mme Amanda S. Jacobsen. La diplomate américaine était entourée du Spécialiste du Développement économique et de l'Attaché économique de l'Ambassade.

Cette séance de travail de haut niveau s'inscrit dans la volonté commune de renforcer les échanges, d'harmoniser les priorités et d'explorer de nouvelles synergies. Au cours des discussions, CRS a présenté l'ensemble de son portefeuille de programmes en République du Congo, ses principaux axes d'intervention, notamment la Santé, l'Éducation, la Réponse aux Urgences et la Résilience communautaire ainsi que le rôle déterminant de ses partenaires techniques et financiers.

La Chargée d'Affaires a, pour sa part, exposé les orientations prioritaires de la coopération américaine au Congo, soulignant plusieurs points de convergence avec les actions menées par CRS sur le terrain. Ces alignements ouvrent la voie à des perspectives de collaboration renforcée, particulièrement sur les questions



De gauche à droite, le Représentant Résident de CRS Congo et Son Excellence la Chargée d'Affaires de l'Ambassade des États-Unis à Brazzaville

de développement humain, de sécurité sanitaire et d'appui aux communautés vulnérables. Cet échange franc et constructif a permis d'identifier des pistes concrètes de partenariat, avec pour objectif commun d'amplifier l'impact des interventions au bénéfice des populations congolaises.

À l'issue de la rencontre, CRS a réaffirmé son engagement à poursuivre un travail étroit avec l'Ambassade des États-Unis pour soutenir les priorités nationales de développement et promouvoir durablement le bien-être des communautés à travers le pays.

L'équipe de rédaction de CRS.



Image durant l'audience ce jeudi 20 novembre 2025



De gauche à droite, La Spécialiste du Développement Economique, Son Excellence la Chargée d'Affaires de l'Ambassade des États-Unis à Brazzaville, Le Représentant résident de CRS Congo, La Directrice des Projets Fonds Mondial de CRS Congo, M. L'Attaché économique à l'ambassade

SECURITE CIVILE

Réception d'un lot de matériels de secours

Le don estimé à 400.000 d'euros, soit 262.382.000 F CFA, a été remis par le Groupe secours catastrophe français (GSCF), une association des sapeurs-pompiers humanitaires engagée depuis de nombreuses années dans l'aide humanitaire et des interventions d'urgence à travers le monde. C'était lundi 17 novembre 2025 au siège de la direction générale de la Sécurité civile, en présence du général de police Albert Ngoto, commandant de la Sécurité civile, du conseiller technique et de la communication du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, le colonel-major Belarmin Ndongui, et le commissaire général de police, attaché de sécurité intérieure auprès de l'ambassade de France au Congo, Philippe Noirot.



Le général Albert Ngoto recevant symboliquement un polo des mains du Dr Joe Borel Ncani Mahoungou

Ce don s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, notamment en matière des protections des populations et de lutte contre les incendies. Il est constitué entre autres de: 2460 vestes type F1; de 715 chemises type F1; de 625 combinaisons; de 1560 polos pompiers; des casques F1 et F2; des vestes et sur-pantalons de feu; des pantalons de feu; des sweats et autres équipements.

Le Dr Joe Borel Mahoungou Ncani, représentant du GSCF, a affirmé que ce don est avant tout un symbole d'amitié et de confraternité, et un témoignage de la solidarité internationale: «Le matériel de secours que nous remettons aujourd'hui, fruit d'un effort collectif et d'une

solidarité sincère et agissante vient en appui à vos missions quotidiennes. Nous espérons qu'il vous sera utile pour renforcer vos capacités d'intervention et garantir une meilleure sécurité pour vos équipes et pour la population. Cette opération à Brazzaville marque une étape d'un engagement plus vaste du GSCF jamais réalisé sur le continent africain. D'autres actions sont en préparation, si elles sont facilitées, nous pourrions poursuivre nos prochaines missions».

Réceptionnant ce don, le général de police Albert Ngoto a promis en faire un bon usage. «L'ensemble des cadres de la Sécurité civile se réjouissent de ce don inestimable par son volume, mais également par son utilité professionnelle. Veuillez

transmettre à M. Thierry Velude, leader du GSCF, nos profonds remerciements et notre engagement d'utiliser tout ce matériel colossal à très bon escient. Et nous avons espoir que nos relations entre votre association et notre structure vont se consolider pour que nous devenions de véritables partenaires», a-t-il déclaré.

A noter que ce don n'est pas le premier, un premier lot de matériel composé de matériel médical, de tenues, etc., avait déjà été remis à la Sécurité civile par le GSCF.

S'inscrivant dans le cadre de l'accompagnement du ministère en charge de l'Intérieur, notamment en matière de protec-

tion des populations et de lutte contre les incendies, les équipements offerts sont constitués, entre autres, de cent extincteurs, cinq brancards, un lit pour ambulance, un fauteuil roulant, des tenues pour les unités d'intervention (tenues de feu, polos, pantalons et pulls), des blouses à usage médical, des harnais, des bavettes de protection ainsi que des bouteilles de gel hydro-alcoolique. Ils permettront de répondre aux urgences médicales et de lutter contre les incendies, en améliorant ainsi considérablement les conditions d'intervention des sapeurs-pompiers.

Alain-Patrick MASSAMBA

MAISON RUSSE

Une marche sportive pour célébrer le centenaire de la diplomatie russe

La Maison russe a organisé le 16 novembre 2025 une marche sportive, marquant le coup d'envoi des événements célébrant le centenaire de la diplomatie publique russe.

De nombreux participants, enfants, jeunes et adultes, ont pris part à cette marche qui s'est déroulée entre la Maison russe et le rond-point Bolingo, à Bacongo, sur la corniche, en aller-retour. L'enthousiasme, la détermination et l'engagement étaient palpables, sous la direction de Mme Maria Albertovna Fakhruddinova, directrice de la Maison russe.

Revêtus de tee-shirts et de casquettes arborant le logo de la Maison russe, les partici-

pants incluaient également des membres des différentes associations sportives en partenariat avec le ministère des Sports. Mme Fakhruddinova a exprimé sa gratitude envers les participants pour leur engagement, témoignant ainsi de leur affection pour la Maison russe. «C'est un moment clé pour le lancement des célébrations du centenaire de la diplomatie publique russe», a-t-elle déclaré.

Les festivités ont compris aussi un match de football entre les



Les marcheurs autour de Mme Maria Albertovna Fakhruddinova

anciens Congolais de Russie et l'équipe de la Maison russe, ainsi que l'inauguration d'une fresque et beaucoup d'autres

surprises, a précisé Mme Maria Albertovna Fakhruddinova.

KAUD

CELEBRATION DU 127^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE BOUETA MBONGO

«C'est pour nous que son sang a coulé...»

Le 127^{ème} anniversaire de la mort de Malonga Mi Mpandzou, connu sous le nom de Mfumu Boueta Mbongo, a été commémoré le 11 novembre 2025 au stade Tata Lounana de Kibina, dans le 8^{ème} arrondissement de Brazzaville. Les festivités ont été organisées par l'Association «Amis de Boueta Mbongo», présidée par Isidore Louengo



Isidore Louengo (au milieu) avec des joueurs des deux équipes à la fin du match

L'Association «Amis de Boueta Mbongo» a retracé l'histoire de Boueta Mbongo, qui a été décapité le 11 novembre 1898 au bord de la Loufoulakari, à Kimbandzou (sous-préfecture de Mbanza-Ndouna, département du Pool) par le lieutenant Lucien Fourneau, un Français. «Le sang de Boueta Mbongo a coulé pour son combat pour l'indépendance du pays. C'est l'un des précurseurs de notre indépendance. Malheureusement, l'État congolais ne le recon-

COUP D'OUIL EN BIAIS

Likouala : les notables font polémique

Le Groupe parlementaire PCT et Alliés a enjoint le 20 novembre 2025 le sénateur Georges Mounbende Ballay à s'expliquer sur une récente déclaration des notables et sages de la Likouala lors d'une réunion à laquelle il a participé. Le 11 novembre 2025, ces sages et notables ont rappelé les promesses électorales non réalisées du président Denis Sassou Nguesso, potentiel candidat du Parti congolais du Travail (PCT), et exprimé leur profonde déception. Une polémique ! Un Collectif des cadres politiques et administratifs de la Likouala a réagi contre la déclaration des notables. L'audition du sénateur Georges Mounbende Ballay était prévue pour le dimanche 23 novembre 2025. Pour apporter des éclaircissements sur la portée et le sens de ses déclarations. D'autres originaires de la Likouala s'insurgent contre la réaction disproportionnée du PCT qui relèverait, selon eux, «de l'immaturité politique».

Ecraés par un même train à Pointe-Noire

Une femme est morte lundi 17 novembre 2025, écrasée par un train en pleine gare de Tié-tié, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire. La victime aurait imprudemment traversé la voie ferrée pour se retrouver de l'autre côté abritant un marché de fortune, se faisant donc happer par le train en circulation. Son corps était totalement décapité. Son identité n'aurait pas été clairement établie. Un homme qui a tenté de la sauver, s'est retrouvé lui aussi sous le train. Il est mort des suites de sa témérité.

Quand la moindre pluie transforme la ville en lac !

À Brazzaville, la saison des pluies n'est plus un simple aléa climatique, mais un cauchemar récurrent qui paralyse la ville et expose au grand jour ses profondes fragilités. Une question simple se pose alors : comment une averse peut-elle conduire à submerger une capitale et à bloquer la circulation de milliers d'usagers de la route ? Mardi 18 novembre 2025, l'avenue Marien Ngouabi, qui passe devant le Complexe scolaire Liberté nouvellement construit et inauguré par le président de la République, à Talangai (arrondissement 6), a été totalement submergée. Il en est de même sur l'avenue Ngamaba à Mfilou-Ngamaba, dans l'arrondissement 7. On ne sait de quel côté considérer l'origine de ce problème. On peut aisément attribuer tour à tour à des chantiers inachevés ou à des travaux mal exécutés. Et comme on s'est habitué des années durant à cette situation, on en est arrivé à s'en accommoder. L'habitude étant une seconde nature. Comment alors circuler quand la ville devient un vrai lac ? La réponse est simple et amère : on ne circule plus. La vie économique et sociale s'arrête nette.

Que font donc les maîtres d'ouvrage ?

Le constat amer fait par les usagers de la route sur la mauvaise exécution des travaux de voiries de plusieurs artères de Brazzaville, devrait normalement susciter la réaction des maîtres d'ouvrage. Leur mission de contrôle technique étant déterminante pour juger de la qualité des ouvrages ainsi réalisés. Mais les avaries qui y sont souvent observées laissent penser qu'il y aurait comme une sorte de relâchement dans le suivi des chantiers. Conséquence : les sociétés chargées d'exécuter les ouvrages n'en font quasiment qu'à leur tête. Et du coup, Brazzaville se retrouve avec des voiries mal faites, dans la plupart des cas, et dépourvues des commodités contribuant à offrir à la capitale congolaise, tout comme Pointe-Noire, la capitale économique, l'image de villes véritablement modernes. Où sont donc passés les maîtres d'ouvrage ?

Des courants politiques de l'UPADS dénoncent leur exclusion du Congrès

Des courants politiques se disent avoir été exclus du congrès de leur parti qui s'est tenu du 20 au 22 novembre 2025 à Brazzaville. Il s'agit de L'Esprit UPADS, Génération Etoile, CRU et Renaissance panafricaine. Ces courants n'ont pas précisé les raisons pour lesquelles ils ont été écartés. Désaccords internes, luttes de pouvoir, ou procédures non respectées lors de la préparation ou de la tenue du congrès ? On sait tout de même que ce sont des entités nées du débat sur l'illégalité ou l'illégitimité des instances dirigeantes du parti.

naît même pas».

L'association a interpellé les gouvernants sur les enjeux de la jeunesse. «Être un ami de la jeunesse, c'est respecter son engagement en suivant les règles de l'art et les préceptes juridiques. C'est faire honneur aux droits de l'homme. La jeunesse, c'est l'âme d'un peuple, c'est l'âme d'un État. Les gouvernants doivent assumer leurs responsabilités face à l'his-

toire. On ne triche pas avec l'histoire. Il est essentiel de mettre les jeunes dans des conditions d'apprentissage modernes, afin d'éviter un avenir sombre pour le pays».

Un match de football a opposé les équipes des Golden-Boys et de la Jeunesse sportive de Kibina, qui s'est terminé sur un score de 1-1.

Philippe BANZ

ENTREPRENEURIAT

Un accord pour accompagner les porteurs de projets



Poignée de main après la signature de l'accord

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Banque postale du Congo (BPC) ont signé, mardi 18 novembre 2025 à Brazzaville, un mémorandum visant à catalyser l'entrepreneuriat en offrant l'accompagnement nécessaire aux porteurs de projets.

La représentante résidente du PNUD, Adama-Dian Barry, et le directeur général de la Banque postale du Congo, Calixte Médard Tabangoli, ont signé cet accord en présence de la ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Lydia Jacqueline Mikolo. Son objet est de définir un cadre de coopération non-exclusif, de

faciliter et renforcer la collaboration entre les parties notamment dans six domaines spécifiques: le renforcement du partenariat institutionnel par la formation et la pérennisation de la coopération entre le PNUD et la Banque postale; l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes; l'inclusion financière par le développement des solutions adaptées aux personnes vulnérables; la promotion de la culture entrepreneuriale; la communication et visibilité par l'organisation d'événements communs; la valorisation des droits économiques des femmes et la promotion de l'égalité des genres en milieu professionnel, a indiqué Mme Adama-Dian Barry. Selon le directeur général de la Banque postale, cet accord traduit la volonté de son institution à agir pour une économie

congolaise plus inclusive, plus verte et plus résiliente. Et s'inscrit dans une dynamique plus large et illustre des réalisations déjà concrètes portées par la Banque postale. «En affirmant notre responsabilité sociétale, nous rejoignons le cercle des institutions financières africaines qui placent la durabilité au cœur de leurs modèles», a expliqué Calixte Médard Tabangoli. De son côté, Mme Lydia Jacqueline Mikolo a invité les porteurs de projets à se rapprocher de la Banque postale, du PNUD et du ministère des Petites et moyennes entreprises pour s'informer et s'enquérir des procédures pour bénéficier des retombées de ce protocole d'accord.

G.-S.M.

IN MEMORIAM

(28 novembre 2024-28 novembre 2025)

Aybienevie N'KOUKAKOUDISSA, notre ancienne collègue et responsable de la rubrique Développement, a été rappelée à Dieu le jeudi 28 novembre 2024 à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo, à Brazzaville. Elle a marqué nos vies d'une façon indélébile. C'est un vide que nous ne comblerons jamais. "Aybie", un an a passé depuis ton départ mais tu restes vivante dans nos cœurs, dans nos pensées et dans nos prières.



Nous demandons à ceux et celles qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée pour son âme et sa mémoire.

Etude de Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU

Notaire à Pointe-Noire

Boulevard Charles DE GAULLE, Immeuble RAKOTO en face de la pharmacie Croix du Sud, BP 5261, Centre-ville Pointe-Noire, République du Congo.

TANK SERVICES

Société par actions simplifiée

Au capital Social de deux milliards sept cent cinquante millions (2 750 000 000) FCFA
Siège social: Pointe-Noire, Sortie village Cote Matève, route de la frontière, B, P 638

Suivant procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «TANK SERVICES» établi en date du 25 novembre 2024. Déposé au rang des minutes du notaire soussigné, le 20 octobre 2025, il a été décidé de l'augmentation du capital social de la société, portant ainsi le capital social de la société de 2 000 000 000 à 2 750 000 000 FCFA.

Dépôt: Au greffe du tribunal de commerce de Pointe Noire, sous le n° CG-PNR-01-2024-M-05048
Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n° CG-PNR-01-2001-B16- 00004

Fait à Pointe Noire, le 17 novembre 2025

Pour avis.

Maître Ulrich MAZAMBA MILANDOU



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES n°1 Décision N°024/GR2025 du 24 janvier 2025

Appel d'offres régional ouvert n°146/BEAC/SG-DPMG/AORO/Bien/2025 pour la fourniture et la mise en service de trois (3) nacelles destinées à l'entretien et au nettoyage des façades de l'immeuble Siège de la BEAC à Yaoundé

Dans le cadre de sa politique de gestion de son patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage sur ressources propres la fourniture, l'installation et la mise en service de trois (3) nacelles destinées à l'entretien et au nettoyage des façades de l'immeuble abritant son Siège, à Yaoundé.

A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation, DGAM, 14ème étage, porte 1412
Adresse : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Téléphone: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5404, 5402 ou 5403

Fax: (+237) 222 23 33 29

@: cgam.sex@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de Cent mille (100. 000) Francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services centraux de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Virement Zone CEMAC:

RIB Services Centraux: 91001 00090 20000009901 07

Objet: frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Une visite du site obligatoire sera organisée le mercredi 26 novembre 2025 à 11 heures pour les entreprises s'étant acquittées des frais de soumission. Elle permettra aux soumissionnaires de réaliser des relevés précis et de faire des propositions éventuelles visant à améliorer ou compléter les clauses techniques.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1.000.000) F.CFA, devront être

déposées, à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le jeudi 16 décembre 2025 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE-SERVICES CENTRAUX Bureau d'ordre 15ème étage, porte 15.01

Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé- CAMEROUN

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. Les plis administratifs, techniques et financiers seront ouverts le jeudi 18 décembre 2025 à 13 heures, Ces ouvertures se tiendront en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Le Responsable 12 novembre 2025



SAISIE IMMOBILIERE

Publicité en vue de la vente à la suite d'une saisie bancaire

INSERTION LEGALE

Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP: 4607, Tel : 05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences à 09heures.

L'adjudication aura lieu le samedi 20 décembre 2025 à 09heures.

FAIT SAVOIR A TOUS CEUX A QUI, IL APPARTIENDRA :

En vertu d'un acte notarié revêtu de la formule exécutoire, année 2015, Portant Convention de Crédit avec cautionnement hypothécaire conclu entre **LCB BANK SA** devenue **BANK OF AFRICA CONGO SA**, en sigle, **BOA CONGO SA** et la société dénommée **BAYONNE & Fils SARLU**, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG/PNR/12 B 614, BP : 273, dont le siège social est sis à la zone Industrielle SIDETRA du km4, Centre-ville, Pointe-Noire, sous la caution personnelle et hypothécaire de **Monsieur Jean Claude MAVOUNGOU BAYONNE**, en date à Pointe-Noire, du 20 avril 2015, en l'Office Notarial de Maître Angélique Esther DINAMONA KIDILOU, sis 148bis, rue PANDZOU, CONGO TELECOM, 1er étage, à côté du marché plateau, centre-ville, BP : 4171, Tel : 00 (242) 672.54.17 / 05.563.72.06, République du Congo ;

Et par la suite d'un commandement de Maître Félix DIME-NA, Huissier de Justice, Commissaire-priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, y demeurant soussigné, en date du 06 novembre 2020, enregistré, publié et inscrit au bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire en date du 29 janvier 2021 ;

Et à la requête, poursuite et diligence de **LCB BANK** devenue **BANK OF AFRICA CONGO**, en sigle, **BOA CONGO**, Société Anonyme avec Conseil d'administration au capital de **Francs CFA Quatorze milliards trois cent quarante millions (14 340 000 000)**, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM de Brazzaville n°CG-BZV-01-2004-B14-00037 du 26/10/2022, dont le siège social est sis à Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral Congo BP : 2889, **NIU M22000000170649Q**, agréé en qualité d'Etablissement de Crédit par arrêté N° 2936/MEFB-CAB du 01/04/2004, après avis conforme de la Commission Bancaire du 01/04/2004, représentée par Messieurs **Mamadou Igor DIARRA et/ou Christel DIATHA NTONDELE**, respectivement Administrateur Directeur Général et Directeur Général Adjoint, ayant individuellement ou collectivement tous pouvoirs à l'effet d'agir aux présentes, demeurant et domiciliés es qualité au siège de ladite société, **créancière saisissante** ;

Ayant pour Conseil Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel: 05.543.47.06 / 06.566.78.70, à Pointe-Noire ;

En présence de :

1°- La société **BAYONNE & Fils SARLU**, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG/PNR/12 B 614, BP : 273, dont le siège social est sis à la zone Industrielle SIDETRA du km4, Centre-ville, Pointe-Noire, agissant poursuite et diligence de son Directeur Gérant, en la personne de Monsieur **Jean Claude MAVOUNGOU BAYONNE**, demeurant et domicilié es qualité au siège de ladite société, débitrice principale ;
2°- Monsieur **Jean Claude MAVOUNGOU BAYONNE**, Directeur Gérant de société, de nationalité Congolaise, pour être né le 14 mai 1940, à Girard (MVOUTI), titulaire d'un passeport ordinaire n°A03327/FM-99, délivré le 18 février 1999, à Brazzaville, demeurant et domicilié à Pointe-Noire, pris en sa qualité de caution hypothécaire ;

Il sera, le samedi 20 décembre 2025, à 09heures, procédé, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences au Palais de Justice, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

La propriété est située au Centre-ville de Pointe-Noire, dans l'Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, cadastrée parcelle n°08, bloc /, section F, superficie **586,608m²**, objet du Titre Foncier n°6765.



Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

Mise à prix : 250.000.000 FCFA, augmentée de 12% du montant d'adjudication et des frais de poursuite préalablement taxés.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes ; Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères, au Greffe civil du Tribunal de Grande de Pointe-Noire, une somme qui lui plaira de

fixer séance tenante.

Cette somme lui sera restituée dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'imputera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.

Conditions de vente :

-Inscription au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire ;
-Vente strictement au comptant.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 15 octobre 2025

Maître Roldia MALONGA
(Avocat poursuivant)

PAROISSE SAINT JEAN-BAPTISTE DE TALANGAI (ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE)

Mgr Manamika a béni l'autel de la grotte et lancé le 55^e anniversaire

En la présentation de Marie au temple, vendredi 21 novembre 2025, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville a présidé l'eucharistie, à l'occasion d'un triple événement: bénédiction de l'autel de la grotte mariale de la paix rénovée, célébration du 54^e anniversaire de cette paroisse fondée par le père Jean-Marie Grivaz, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit et lancement officiel des festivités du 55^e anniversaire qui seront célébrés le 24 novembre 2026 avec comme défi majeur, la construction du presbytère de type R+2.



Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou

Cette messe a été concélébrée par environ cinq prêtres, parmi lesquels les abbés Barthel Christel Ganao, recteur du grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda, Norbert Bouka Ossangué, curé de la paroisse et Maurice



Mgr l'archevêque bénissant l'autel de la grotte



Pendant la consécration

Massengo, curé de la paroisse Saint-Augustin de la Tsiémé. La célébration était animée par la chorale Echo du désert qui va bientôt célébrer les 23 ans de sa débaptisation et les 53 ans de sa création. A cette occasion, Diane Dimi, vice-présidente du Conseil pastoral paroissial, nouvellement élue a traduit à l'archevêque de Brazzaville, sa reconnaissance

pour avoir accepté de célébrer cette eucharistie. Puis, elle a indiqué que la paroisse Jean-Baptiste de Talangai a été fondée par le père Jean-Marie Grivaz dont l'honneur fait à l'église eu lieu le mercredi 24 novembre 1971 par l'abbé Louis Badila, alors vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville. Les fidèles laïcs du Christ arborant

l'uniforme paroissial conçu lors de la célébration des 50 ans de la paroisse le 20 novembre 2021 avaient pris d'assaut l'église, pour accueillir leur pasteur venu visiter son peuple.

Dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika s'est appesanti sur le texte de Matthieu au chapitre 12 qui parle de la présentation de Marie au temple. En effet, Marie a fait la volonté de Dieu en acceptant de porter Jésus dans ses entrailles, signe de la fidélité de Dieu envers les hommes. Le chrétien est appelé à faire la volonté



Abbé Norbert Bouka Ossangué

de Dieu dans toutes les circonstances de sa vie, à l'exemple de Marie, a dit Mgr l'archevêque. Le curé de la paroisse a exprimé sa profonde gratitude à l'archevêque pour l'honneur fait à sa paroisse en la visitant pour la énième fois depuis sa prise de possession canonique du siège archiepiscopal métropolitain de Brazzaville le 21 novembre 2021,

voici cela 4 ans déjà. Il a annoncé la construction d'un presbytère de R+2 car l'actuel date du père Jean-Marie Grivaz et devenu vétuste, ne répond plus aux

Brazzaville, construisons notre diocèse». Le temps des missionnaires qui apportaient est révolu, a rappelé l'abbé Bouka. Mgr l'archevêque a lancé officiel-



La chorale Echo du désert dans ses oeuvres



La communauté paroissiale était très mobilisée

normes. «C'est un défi majeur qu'il faut relever au cours de ce jubilé des 55 ans de la paroisse et que chaque chrétien, quel que soit son rang social, doit mettre la main à la pâte pour que ce projet aboutisse. L'effort de tous est sollicité. Construisons notre église comme le thème des années pastorales 2023-2024 et 2024-2025 nous le rappelait: «Chrétien de

lement les festivités des 55 ans de la paroisse qui seront célébrés en 2026, avant de prodiguer quelques conseils sur l'utilisation à bon escient de l'argent qui sera collecté auprès des chrétiens et des mouvements d'apostolat avec pour objectif principal: la construction du presbytère comme projet fédérateur.

Pascal BIOZI KIMINOU

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	Arr./DPT	REQUERANTS
1	31428 du 11/06/2024	Pile(s) 08 et 10	Bloc 118	Section BH	Superficie 970,00 m²	Tchimani-aviation	Arr 01	MABOULOU Dominique
2	22669 du 19/07/2013	Pile(s) 48 ter	Bloc /	Section H	Superficie 467,89 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	DOUNIAMA OKANA
3	31877 du 10/04/2025	Pile(s) 04	Bloc 240	Section BN	Superficie 500,00 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	EBAKASSA Teclat
4	31431 du 13/06/2024	Pile(s) 06	Bloc 12	Section BM 2ème Tranche	Superficie 400,00 m²	COTE-MATEVE (File TCHINVASSA)	Arr 06	SAMBA zoubabela Leticia Inelle
5	31952 du 17/05/2025	Pile(s) 19 et 20	Bloc 63 bis	Section L	Superficie 873,25 m²	OCH	Arr 01	DIAWARA Ismaël
6	31286 du 18/03/2024	Pile(s) 01 à 10	Bloc 64	Section ACW 1 4ème T	Superficie 4000,00 m²	LIAMBOU	Arr /	MANKESSI DZOUANA José Faustino
7	31285 du 18/03/2024	Pile(s) 01, 02, 03, 08, 09 et 10	Bloc 63	Section ACW 1 4ème T	Superficie 2400,00 m²	LIAMBOU	Arr /	MANKESSI DZOUANA José Faustino
8	31287 du 18/03/2024	Pile(s) 04 et 07	Bloc 63	Section ACW 1 4ème T	Superficie 800,00 m²	LIAMBOU	Arr /	KOUMOU née ANGA MANDET Christelvyt Thescia
9	31887 du 14/04/2025	Pile(s) 09	Bloc 114	Section BM 2 ème T	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr 06	SIETE MIMAUZET Pelagie Emma
10	31504 du 30/07/2024	Pile(s) 05 et 06	Bloc 85	Section BM	Superficie 800,00 m²	NGOYO	Arr 06	BOKILO Ben Lionel
11	31536 du 21/08/2024	Pile(s) 18	Bloc 169	Section BL	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr 06	NGOULOU Eric Francis
12	31977 du 26/06/2025	Pile(s) 08 bis et 09	Bloc 109	Section BT	Superficie 1000,00 m²	Tchimbamba (File Tchibounda)	Arr 01	MADIE Anastasie
13	31643 du 16/10/2024	Pile(s) 10	Bloc 16	Section BT	Superficie 750,00 m²	TCHIMBAMBA Zone Mbanda	Arr 01	MADIE Anastasie
14	32103 du 04/09/2025	Pile(s) 09	Bloc 13	Section BT	Superficie 750,00 m²	TCHIMBAMBA (File Tchiloandjili)	Arr 01	FOMAT Serge Eric
15	31485 du 17/07/2024	Pile(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 871,14 m²	DIOSSO	Arr /	JARED ONGANGA née TCHICAYA Judith Edwige
16	32145 du 10/11/2025	Pile(s) 22	Bloc 88	Section M	Superficie 438,00 m²	MPITA	Arr 01	NGASSAKY OBANDZA née ITOUA IMONGUI Berida Aurielle
17	31525 du 14/08/2024	Pile(s) 01 et 02	Bloc 161	Section BY2ème tranche	Superficie 897,06 m²	COTE-MATEVE	Arr 06	LHO-LHO NSOUMBOU Marloch Rovincia
18	32011 du 15/07/2025	Pile(s) 06	Bloc 43	Section BP suite	Superficie 600,00 m²	MPITA	Arr 01	MOMBO NSILULU Chris Paul Marcel
19	30808 du 27/06/2023	Pile(s) 08	Bloc 12	Section BN bis	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr 06	MAPOLA Geoffroy Didier
20	31855 du 31/03/2025	Pile(s) 11	Bloc 158	Section L	Superficie 387,28 m²	KM4	Arr 01	MOUKOURI NKAMA Charlotte
21	29208 du 11/08/2020	Pile(s) domaine	Bloc /	Section /	Superficie 36300,00 m² soit 3ha 63 a	Ntoundi (File Mbondo Mbinga)	Arr /	Société Agropastorale de NTOUMB (SAN Congo)s,a,r,l
22	31917 du 12/05/2025	Pile(s) 15 bis	Bloc 163 bis	Section L	Superficie 413,27 m²	LA BASE	Arr 01	SALABIACKOU née BAHOU MINA MASSAMBA Helga
23	31840 du 24/03/2025	Pile(s) / 10 bis	Bloc 220	Section N	Superficie 210,00 m²	MPAKA	Arr 06	SITA Jurvely Clemarlyn
24	31988 du 03/07/2025	Pile(s) domaine	Bloc /	Section /	Superficie 6334,61,00 m²	NANGA	Arr 06	MANTOT Eric, AKOUALA Irène Emma Gisèle
25	31869 du 07/04/2025	Pile(s) 07 bis	Bloc 139	Section BD	Superficie 200,00 m²	KM3	Arr 03	MIKA Marie Michel
26	32154 du 08/10/2025	Pile(s) 15 bis	Bloc 64	Section BF	Superficie 352,00 m²	TIE-TIE	Arr 03	NKOUNKOU Diane Younguis
27	32140 du 26/09/2025	Pile(s) 10	Bloc 43	Section: BS	Superficie 400,00 m²	AEROPORT MALALA	Arr 01	MINAMONA BIZA Manu Roger Judicaël
28	31827 du 10/03/2025	Pile(s) 214 bis	Bloc /	Section F	Superficie 607,02 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	IBOVI François
29	31918 du 12/05/2025	Pile(s) 04 et 05	Bloc 20	Section BX	Superficie 1000,00 m²	Djeno (File Tchinnanga-Nanga)	Arr 06	YANDIBENE Ange-Snel-Igor
30	31588 du 18/09/2024	Pile(s) 02, 03, 04, 07, 08, 09, 10	Bloc 31	Section: BXA	Superficie 3500,00 m²	COTE-MATEVE	Arr 06	BIRANGUI Jeanne Hortense
31	31471 du 09/07/2024	Pile(s) 03	Bloc 218 bis	Section BM	Superficie 235,11 m²	NGOYO	Arr 06	MVOUANGOU Hilairon Auguste
32	31818 du 28/02/2025	Pile(s) 05	Bloc 18	Section BN-A	Superficie 300,00 m²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	MABOUDI Jean Emmanuel
33	32034 du 01/08/2025	Pile(s) 10	Bloc 26	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO (File Matolo)	Arr 06	MAVOUNGOU Rose Gabrielle Erica
34	31798 du 17/02/2025	Pile(s) 06	Bloc 228	Section L	Superficie 274,32 m²	LA BASE	Arr 01	OKEMBA Marie-Line
35	32037 du 04/08/2025	Pile(s) 06	Bloc 170	Section J	Superficie 246,69 m²	KM4	Arr 01	KOUMBA BOUESSY Eclo Roselle
36	31906 du 28/04/2025	Pile(s) 06 bis	Bloc 59	Section J	Superficie 200,00 m²	KM4	Arr 01	N'GOMA-BOUYENGOU Ghogho Justelavie
37	30600 du 15/02/2023	Pile(s) 04	Bloc 94	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO (File Matolo)	Arr 06	MADEKE Aude Farelle
38	31736 du 07/01/2025	Pile(s) 11	Bloc 30	Section BK	Superficie 300,00 m²	MPAKA (Mocaf)	Arr 03	BOB DIA MASSAMBA Yann Agnes
39	29523 du 31/12/2020	Pile(s) 49 quinté	Bloc /	Section F	Superficie 180,00 m²	CENTRE VILLE	Arr 01	GNALI GOMES Muriel Edith
40	31001 du 26/09/2023	Pile(s) 06	Bloc 32	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr 06	DIBALA-FOUNDU Anna-Jeida, DIBALA-KENGUE Ketsia stedrine, DIBALA KINI jemma, DIBALA Kerene stedie

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable. (Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 17 NOVEMBRE 2025

Le chef de bureau
Romaric Aimard NGASSAKY OBANDZA

DIOCESE DE OUESSO

Mgr Brice Ibombo a ordonné trois diacres et un prêtre

Le presbyterium du diocèse de Ouesso vient de s'enrichir de trois nouveaux diacres et un prêtre ordonnés dimanche 23 novembre 2025, en la solennité du Christ-Roi de l'univers par Mgr Brice Armand Ibombo, évêque du lieu. Ces ordinations conférées au cours d'une messe à l'esplanade de la cathédrale Saint Pierre Claver sont les premières de Mgr Ibombo depuis sa prise de possession canonique le samedi 19 juillet 2025 comme évêque de Ouesso, en remplacement de Mgr Gélase Armel Kema nommé archevêque d'Owando.

Pour le diaconat, il s'agit d'Héritier Bikouone, Benjamin Byiringiro, Benjamin Norielle Riche Akey Itoua et pour le presbytérat, l'abbé Fayol Gueldin Ngonga Banningombela. L'eucharistie a connu l'animation liturgique des chorales La Semence et Saint Pierre Claver de la cathédrale de Ouesso, qui ont fusionné et fredonné talentueusement les chants. Les chrétiens étaient venus de partout, notamment de Souanké, de Ngouala ainsi que d'autres paroisses du diocèse de



Mgr Brice Armand Ibombo



Abbé Fayol Gueldin Ngonga



Abbé Héritier Bikouone



Abbé Benjamin Byiringiro

a été faite par le vicaire épiscopal. A cette occasion, les jeunes du diocèse ont commémoré la 40^e Journée mondiale de la jeunesse, placée sous le thème: «Vous aussi, vous allez rendre témoignage, car vous êtes avec moi» (Jean 15). Mgr Brice Armand Ibombo a, dans son homélie, signifié que le secret de la vie sacerdotale réside dans la prière, et que tout prêtre doit mettre en première ligne la vie de la prière. Avant d'informer la



Abbé B. Norielle Riche Akey Itoua

Ouesso. De nombreux prêtres venus de Brazzaville, Nkayi, Impfondo, Kinkala et Owando, soutenir les nouveaux appelés dans la vigne du Seigneur y ont concélébré cette messe. Les autorités du département

de la Sangha, particulièrement les sous-préfets de Souanké, de Ngouala et l'administrateur-maire de Ouesso étaient présents eux aussi à cette célébration eucharistique. La présentation des candidats

communauté paroissiale que l'ordination presbytérale des trois diacres aura lieu le 27 juin 2026.

Pascal BIOZI KIMINO
De retour de Ouesso

Homélie de Mgr Brice Armand Ibombo

Bien-aimés de Dieu,
Nous voulons en ce jour 23 novembre 2025 rendre grâce à Dieu, pour le don de la vie et spécialement pour le don d'un nouveau prêtre et des 3 diacres. Ensemble, nous nous réjouissons et nous bénissons le Seigneur pour sa miséricorde à notre égard. Avec le psalmiste nous répétons: «Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait, je lèverai la coupe du salut, je bénirai son nom» (Ps 115,12-13). Ces mots du psalmiste, sont les nôtres, mais plus particulièrement, les mots qui jaillissent aussi des cœurs de nos 4 frères, en ce jour spécial dans la vie de chacun d'eux. Ils sont 4, différents par leurs âges, leur histoire, leurs origines, mais unis par le destin et dans le Christ. L'abbé Fayole Ngonga après une année de stage diaconal, à la paroisse Notre Dame de la Visitation, sera ordonné prêtre et devenir ainsi, selon les mots de l'auteur sacré, «prêtre à jamais selon l'ordre de Melchisédech» (Ps 109). Par contre Benjamin Itoua, Benjamin Byiringiro, Héritier Bikouone seront ordonnés diacres, la première étape ou le premier grade de l'ordre sacerdotal. Avec eux, nous rendons grâce à Dieu (seconde lecture) et prions davantage pour les vocations dans notre diocèse. Les vocations restent encore un défi et une priorité pour l'Eglise du Christ, les vocations à la vie sacerdotale, à la vie religieuse, à la vie missionnaire et à la vie conjugale ou matrimoniale. En ce jour, tout en remerciant le Seigneur, nous lui demandons de nous envoyer encore d'autres jeunes, filles comme garçons, à l'instar de ces 4 qui se donnent aujourd'hui au Seigneur et à l'Eglise. Permettez-moi, bien-aimés de Dieu, de vous saluer vous toutes

et vous tous, venus participer à cette célébration eucharistique d'ordination de nos frères et fils. Spécialement, ceux qui viennent de tous les coins du diocèse et ceux qui viennent des autres diocèses. Je salue les autorités locales ici présentes: M. le préfet de la Sangha, le président du Conseil départemental, M. le maire central, Mme le sous-préfet de Mokeko, les maires des arrondissements 1 et 2 de Ouesso et le maire de Mokeko. Je salue les autorités militaires, politiques, administratives et judiciaires. Mes salutations aux parents de nos frères et à la délégation de la fraternité Sainte Rita de Cascia, la fraternité Immaculée conception, toutes deux de la paroisse Notre Dame des Victoires de Ouenzé, à Brazzaville. Enfin je salue avec affection paternelle tous les prêtres et les personnes consacrées qui expriment par leur présence la fraternité du corps presbytéral de l'Eglise du Congo et de notre Eglise locale. Car, aujourd'hui ils accueillent avec joie leurs nouveaux jeunes frères dans le diaconat et dans le sacerdoce. Pour notre Eglise locale, cette année jubilaire est réellement une année de grâce, car le Seigneur continue à faire des merveilles dans notre département et circonscription ecclésiastique. Après le 19 juillet date de mon ordination épiscopale et prise de possession canonique, nous voici aujourd'hui à l'ordination de mon premier prêtre et de mes premiers diacres. Ce sont là, les merveilles de Dieu, visibles à nos yeux, que le nom de Dieu soit béni à jamais: «Misericordia domini in aeternum cantabo» (Ps 88), «l'amour du Seigneur sans fin je le chanterai». Chers frères et sœurs, distinguées autorités, Notre célébration eucharistique de ce jour est enrichie par plu-

sieurs événements: la célébration de la solennité du Christ Roi de l'univers, la célébration de la 40^e Journée mondiale de la jeunesse (JMJ) et la célébration des ordinations diaconale et presbytérale, tout cela dans le contexte de l'année jubilaire en cours où l'Eglise nous invite à être «des pèlerins de l'espérance» (Pape François, Spes non cofundit), car «l'espérance ne déçoit pas» (Rm 5,5). Ce sont là, les trois événements que mes frères et fils qui seront ordonnés ne doivent jamais oublier, durant toute leur vie. Permettez-moi, de m'adresser plus particulièrement aux élus de ce jour. Fils bien-aimés, je me permets de vous rappeler que le prêtre ou le diacre est avant tout un homme choisi par Dieu (Isaïe 6), mis à part par Lui, pour le servir et servir son peuple dans la Sainte Eglise catholique. Rappelez-vous chers frères prêtre et diacres, que comme David (dans la première lecture) Dieu vous a choisis et vous recevrez tout à l'heure l'onction de Dieu. Vous êtes appelés pour être au service de Dieu, service de l'Eglise, service des frères et sœurs et donc du peuple de Dieu. Vous n'êtes pas meilleurs que les autres, vous n'êtes pas les meilleurs, les plus beaux ou les plus intelligents, vous êtes des serviteurs de Dieu. Soyez donc en tout temps, en tout lieu et en toutes circonstances des serviteurs de Dieu! Luc parle des serviteurs inutiles qui ne doivent que faire leur devoir (Lc 17,10), sans attendre d'autres récompenses au retour si ce ne sont celles de Dieu. Toute votre vie doit être caractérisée par le goût de service (Mt 20,28): il s'agit ici du service pastoral, liturgique et le service de la charité; c'est-à-dire l'attention envers les pauvres. Quelles sont les qualités d'un bon

pasteur ou d'un bon serviteur? Je vous cite quelques-unes et non-exhaustives: l'humilité, la disponibilité, la générosité, la piété, pour ne citer que ces 4 points. Je vous dis, comme Père et Pasteur: Soyez humbles, car le serviteur de Dieu et de l'Eglise doit être un homme doté d'humilité, le service exclut l'orgueil, à l'exemple du Jésus grand prêtre (Ph 2,6-11). Comme serviteurs, vous n'êtes pas des patrons, des chefs ou des maîtres. Même si le rôle social semble vous doter de ces attributs, n'oubliez jamais que vous êtes des serviteurs et rien que des serviteurs. Soyez disponibles, comme Marie, comme les prophètes, comme les apôtres (Jn 1,35-39), qui répondent promptement à l'appel de Dieu, sans hésitation aucune. Ne soyez pas des prêtres ou diacres des sacristies ou des bureaux, soyez des prêtres en contact avec les brebis, le Pape François nous disait que «le pasteur doit humer l'odeur de ses brebis». Ne repoussez pas vos fidèles, veuillez les attirer à vous, car à travers vous ils écouteront la Parole de Dieu et suivront le chemin qui mène au salut. Par la disponibilité vous êtes aussi appelés à aller partout où le Seigneur vous enverra, annoncer la Bonne Nouvelle, pas seulement dans notre diocèse, mais partout où l'Eglise aura besoin de vous, comme disait le Pape Jean Paul II: «Le ministère du prêtre est entièrement au service de Dieu... il est ordonné non seulement à l'Eglise particulière, mais encore à l'Eglise universelle» (Pastores Dabo vobis, n°16). Dans le même sens, le concile Vatican II affirme: «Le don spirituel que les prêtres ont reçu à l'ordination les prépare à une mission de salut, d'ampleur universelle jusqu'aux extrémités de la terre» (Presbyterorum or-

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT - ANNEE A

«Tenez-vous donc prêts, vous aussi»

Textes: Is 2,1-5; Ps 121 (122),1-2,3-4ab,4cd-5,6-7,8-9; Rm 13,11-14a; Mt 24,37-44

C'est le temps de l'Avent! A partir de ce dimanche, nous entrons dans les quatre semaines qui nous préparent au Noël du Seigneur, pour disposer nos cœurs à accueillir sa venue. Nous contemplons bien sûr sa venue dans la chair, et l'adorons avec gratitude déposé dans la crèche de Bethléem; mais nous reconnaissons aussi sa présence qui demeure dans l'histoire, car le Seigneur vient chaque jour vers nous et ne nous abandonne jamais; et nous attendons en même temps sa venue au dernier jour de notre vie et de l'histoire du salut. C'est sur cette troisième dimension de la venue du Seigneur, que les lectures de ce premier dimanche attirent surtout notre attention. Selon l'évangile de Matthieu, le Seigneur Jésus nous recommande de veiller et de nous tenir prêts, car «c'est à l'heure où vous n'y penserez pas que le Fils de l'homme viendra». Cet avertissement n'est pas à considérer comme une sorte de menace, mais une exhortation pleine de souci et d'amour pour nous tous. Le Seigneur connaît bien la condition humaine, ses faiblesses, ses inquiétudes et ses illusions. Il sait que nos esprits, plongés dans la finitude du temps et de la matière, se laissent souvent emprisonner dans des espérances et des perspectives trop futiles, trop limitées, et finissent par ne plus soupirer la lumière et l'amour infini du Père. En proclamant les appels du Seigneur, le temps de l'Avent devient une grande annonce de l'espérance donnée à l'humanité, un cri confiant que Dieu adresse encore à l'Eglise et au monde entier afin que nous sortions de l'indifférence et de la superficialité, dans lesquelles trop souvent notre vie est enveloppée. Jésus rappelle en effet «les jours de Noé», quand «on mangeait et on buvait, on prenait femme et on prenait mari», on vivait tous simplement enfermés dans la quotidienneté, sans autre désir que la satisfaction des besoins primaires, «jusqu'à ce que survienne le déluge qui les a tous engloutis». Quel est le problème de ce genre de vie? Il faut justement se préoccuper de la nourriture et de la famille, et cela est une mission fondamentale pour tous. Mais on ne peut pas vivre comme si notre existence humaine n'était que celle d'un organisme biologique. On ne peut pas enfermer la vie humaine dans les coordonnées étroites de l'espace et du temps, dans les désirs de la chair et du ventre, dans l'espoir de l'argent et des biens matériels. «Les jours de Noé», que Jésus rappelle, semblent effectivement la description du monde d'aujourd'hui: on est justement pris par les nécessités quotidiennes, on lutte pour la nourriture et la maison, pour le soutien de la famille et de la société, et tout cela n'est pas contre la volonté de Dieu, bien au contraire. Le Seigneur ne veut pas nous distraire de notre lutte quotidienne pour la vie et la subsistance, il ne veut pas faire de la foi une sorte d'évasion de la réalité, tout autre. Mais en même temps, le Seigneur nous dit que le but de notre vie est sa justice, son amour. Même la lutte pour la vie quotidienne, pourvu qu'elle soit menée avec justice et solidarité, fait partie d'une mission de service et d'amour qui a sa source et son but dans l'amour éternel du Père. Quand Jésus nous enseigne à prier notre Père pour notre pain d'aujourd'hui, il nous fait comprendre que Dieu prend soin de nos efforts pour notre subsistance quotidienne et que la prière est la source du travail honnête et fidèle. Mais on ne peut pas lutter pour notre pain quotidien comme si Dieu n'existait pas, comme si notre vie n'était faite que pour la terre et les soucis pour la subsistance justifiaient les injustices et les guerres. En même temps, l'exhortation de Jésus à nous tenir prêts, nous met en garde contre les banalités, les plaisirs mondains, les objectifs matériels, le soin exagéré de l'apparence extérieure, toutes les illusions et les distractions qui font gaspiller notre vie, quand on leur donne trop d'importance. Ne vivons pas dans l'illusion et dans l'obscurité, comme ceux qui n'ont pas d'espérance. Notre vie est faite pour accueillir et vivre l'amour de Dieu, sur la terre et dans l'éternité.

P.Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

dinis, n°10». Soyez généreux, le prêtre ou le diacre, par son engagement accepte de se donner totalement à Dieu dans le service. Il doit le faire librement, sans calcul et sans contrainte et toujours avec joie, car «Dieu aime celui qui donne avec joie» (2 Co 9,7). Soyez pieux, la piété est la caractéristique essentielle et recommandée à un prêtre ou à un diacre. Elle se manifeste par son zèle à la prière personnelle et communautaire. La prière, est selon la tradition ancienne de l'Eglise, le premier devoir des prêtres et même de tous les chrétiens: «Lex credendi, lex orandi», disaient les Pères de l'Eglise. Un prêtre ou un diacre qui ne prie pas, est comme une plante ou une fleur qui manque de l'eau, elle sèche aussitôt et meurt. Soyez ainsi des hommes de prière, consacrez du temps pour la prière, notre et votre mission est de prier pour le peuple

de Dieu. Malheur donc à ce prêtre ou chrétien qui ne prie pas! Que les fidèles trouvent en vous les hommes de Dieu, qui prient, méditent, annoncent la Parole de Dieu avec conviction et témoignage de vie! Sans la prière votre ministère sera sec et stérile et votre apostolat infécond. La prière vous aidera à affronter les différentes épreuves, les nuits obscures, les temps d'aridité spirituelle. Ne soyez pas seulement des hommes qui parlent de Dieu mais des hommes qui passent plus leur temps avec Dieu pour bien parler de Dieu. Aujourd'hui tous nous sommes à la merci des tentations, seule la prière nous aidera à échapper à ces tentations. Un vieux moine enseignait à ses novices que «le secret de la vie sacerdotale réside dans la prière».

(Suite dans notre prochaine édition)

SEMAINE DE LA CUISINE ITALIENNE DANS LE MONDE

Les mets italiens et congolais célébrés autour d'une même table

La dixième édition de la Semaine de la cuisine italienne dans le monde est célébrée cette année sur le thème: «*La cuisine italienne entre santé, culture et innovation*». Au Congo, l'événement s'est tenu du 20 au 22 novembre 2025. D'abord à Brazzaville jeudi 20 novembre à la résidence de l'ambassadeur d'Italie Enrico Nunziata, puis à Pointe-Noire, au Club pétrolier, vendredi 21 et samedi 22 novembre. L'événement a mis ensemble les chefs italiens et congolais, et avait pour marraine Mme Marie-France Lydie Hélène Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs.

Outre Mme Pongault la marraine de l'événement, la soirée à la résidence de l'ambassadeur d'Italie a été rehaussée de la présence de Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques, des représentants des agences des Nations unies au Congo, des élèves et passionnés de gastronomie.

L'événement a permis aux chefs cuisiniers italiens et congolais de mettre en exergue leur talent dans l'art culinaire, et d'offrir au public une dégustation de qualité. D'après Enrico Nunziata, les deux cuisines ont en commun l'amour des saveurs authentiques, l'utilisation créative des matières premières locales et la centralité de la convivialité. C'est ainsi que la Fédération des chefs congolais et le chef italien Oreste ont participé ensemble à l'événement pour promouvoir avec passion et professionnalisme l'art culinaire de leurs deux pays et en être de vrais ambassadeurs culturels.

A Brazzaville, la cérémonie a coïncidé avec la décoration par l'ambassadeur d'Italie au Congo de son compatriote Franco Villarecci dans l'Ordre de l'étoile d'Italie. Il lui a décerné cette distinction de haute valeur morale et symbolique au nom du président de la République italienne Sergio Mattarella. L'entrepreneur italien et citoyen du monde a fait rayonner les valeurs de son pays à l'international de façon considérable. Il a fait du Congo sa deuxième patrie et du lien entre l'Italie et le Congo une mission de vie.

La décoration qu'il a reçue est l'une des plus hautes distinctions décernées par le président de la République italienne, sur proposition du ministère italien des Affaires étrangères et de la coopération internationale. Elle est réservée aux citoyens italiens qui se sont distingués à l'étranger de manière exemplaire dans le domaine des affaires, de la culture, de la science ou de la société civile, ainsi qu'aux citoyens étrangers qui ont contribué de manière significative au renforcement de l'amitié et de la coopération entre les pays respectifs et l'Italie.

Organisé par l'ambassade d'Italie au Congo, avec le soutien du ministère congolais de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, l'événement

est promu par le ministère italien des Affaires et de la coopération internationale, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et des forêts, l'Agence pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes, les Chambres de commerce italiennes à l'étranger et l'ensemble du réseau diplomatique et culturel italien dans le monde. Il met en lumière les valeurs du régime méditerranéen, la richesse d'un patrimoine culinaire reconnu et les avancées durables du secteur agroalimentaire italien. C'est une grande initiative systémique, qui unit plus d'une centaine de pays pour diffuser la connaissance de la cuisine italienne en tant qu'expression de la culture, de la santé et de l'innovation, et pour promouvoir le dialogue gastronomique entre les peuples amis. Plus qu'un modèle alimentaire, c'est un art de vivre, basé sur l'équilibre, la convivialité et la durabilité environnementale. A Pointe-Noire, les festivités ont débuté par une conférence de presse destinée à sensibiliser le grand public sur la qualité et l'authenticité de la cuisine italienne, qui offre une dégustation de produits de la tradition culinaire italienne. Elle a été suivie d'un séminaire thématique réunissant les experts des deux pays autour du thème: «*Cuisine italienne et congolaise: culture, santé et innovation*».

En présence de la marraine de l'édition 2025, les intervenants ont présenté les bienfaits du régime méditerranéen, l'importance d'une alimentation équilibrée et les innovations durables du secteur agroalimentaire italien. Un court métrage sur les habitudes alimentaires des Italiens après la Seconde guerre mondiale a aussi été projeté.

Les chefs italiens Oreste et Manolo, de la société Pellegrini, ont animé des démonstrations culinaires en collaboration avec la Fédération des chefs congolais. Les participants ont pu déguster des plats chauds illustrant la fusion entre savoir-faire italien et les produits congolais.

Pour l'ambassadeur d'Italie au Congo, cette proximité entre les deux cultures culinaires est naturelle: «*La cuisine italienne, c'est la santé, la culture et la convivialité. Elle privilégie les produits frais et le respect de la nature. Ici, au Congo, nous nous sentons chez nous: la cuisine congolaise est elle aussi une cuisine du cœur, riche en arôme et en générosité*».

Le 22 novembre, une soirée gastronomique a réuni plusieurs personnalités, dont les ministres

Marie-France Lydie Hélène Pongault et Rosalie Matondo, la présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire, Evelyn Tchitchelle Moe-Poaty. Les plats présentés, co-crés par les chefs italiens et congolais, ont mis en valeur les produits locaux et les saveurs méditerranéennes.

Le maire de Pointe-Noire a salué cette coopération fructueuse: «*C'est vrai qu'on parle souvent des spaghettis, mais il y a une manière avec laquelle c'est préparé et présenté. C'était une bonne occasion pour nous de découvrir, de goûter et d'apprécier cette cuisine italienne. Nous avons des jeunes que nous formons dans l'art culinaire congolais mais, il est important aussi qu'ils apprennent*



Pendant les discours



Un événement qui rassemble les deux Etats



Projection du court métrage sur les habitudes alimentaires des Italiens



Lydie Pongault et Enrico Nunziata pendant la dégustation



L'homme d'affaires Franco Villarecci



L'Italie et le Congo renforcent leur coopération



Les mets italiens et congolais à l'honneur

auprès des amis italiens. Je voudrais croire qu'à l'ambassade d'Italie au Congo, on donne l'opportunité aux jeunes congolais de se perfectionner». La marraine de l'événement a, elle aussi, félicité les chefs pour la qualité de leurs créations et la richesse de l'échange culturel.

Cette cuvée 2025 a également permis de présenter la candidature de la cuisine italienne pour son inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Une reconnaissance qui célèbre non seulement le goût, mais aussi la valeur éducative, sociale et iden-



Les chefs ont mis en exergue leur talent

titaire de la nourriture. Le chef congolais Rachi Mvoula s'est

réjoui de l'expérience: «*Travailler avec les Italiens a été un plaisir.*

Cela nous encourage à faire rayonner la cuisine congolaise au-delà de nos frontières».

L'ambassadeur Enrico Nunziata a invité les chefs congolais à continuer d'innover, tout en préservant l'essence de leur patrimoine culinaire.

Cet événement est devenu l'un des principaux rendez-vous de l'agenda italien, à l'instar de la Fête nationale du pays célébrée traditionnellement au mois de juin et de la Semaine de la langue italienne dans le monde organisée chaque année en octobre.

SOMMET DU G20 EN AFRIQUE DU SUD

Malgré les réticences, l'objectif a été atteint

Le premier sommet du G20 sur le continent africain s'est achevé à Johannesburg, dimanche 23 novembre. Pour l'hôte sud-africain, c'est un succès de n'avoir pas vu ses objectifs être contrecarrés par le boycott américain, avec une déclaration commune de l'ouverture. Mais certains dirigeants s'inquiètent de l'avenir du G20. Refermant officiellement le sommet, le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a affirmé que l'objectif est atteint. Il a tenu bon, face aux menaces de Donald Trump, et ressort déjà la tête haute de ce G20 assez déroutant. Malgré les réticences affichées par l'Argentine, le consensus autour de cette déclaration commune représente une « grande victoire » selon la présidence sud-africaine, à la fois pour le pays, mais aussi pour le multilatéralisme.

La déclaration finale de 30 pages reste tout de même assez vague: elle prône la paix durable partout dans le monde, la résilience climatique mais aussi la lutte contre les inégalités de richesse, l'allègement du poids de la dette. Un texte que l'Afrique du Sud a diffusé dès l'ouverture du sommet samedi matin, n'attendant pas la clôture pour la diffuser comme c'est habituellement le cas. Le dirigeant sud-africain a prouvé que malgré les invec-

l'escalade des propos. Car si certains pointent le succès de la déclaration commune, avec des avancées et des compromis, il y a aussi eu lors de ce sommet des déclarations plus pessimistes. Il manquait du monde à ce G20, de nombreux dirigeants n'ont pas fait le déplacement. Et les négociations en amont ont été compliquées. « Nous avons beaucoup de mal à régler autour de cette table, les grandes crises

a affirmé le Premier ministre britannique Keir Starmer, ajoutant: « Nous devons trouver des moyens de jouer à nouveau un rôle constructif aujourd'hui face aux défis mondiaux. » Au-dessus de ce texte et de ce G20 planent des intérêts contraires. Ainsi le résume le Premier ministre chinois Li Qiang « l'unilatéralisme et le protectionnisme sont omniprésents. » Une clôture à Johannesburg



Les Chefs d'Etat et de Gouvernement participant au sommet

tives et les pressions de son partenaire outre-Atlantique, il aura su rester fidèle à sa ligne, sans toutefois tomber dans

internationales», a déclaré Emmanuel Macron. « Il ne fait aucun doute que le chemin à venir sera difficile »,

qui met fin à quatre années consécutives de présidence du G20 par le Sud global. Après l'Indonésie, l'Inde et le Brésil. Le Président Cyril Ramaphosa a rappelé l'importance de ce forum économique, mais le G20 semble de plus en plus marginalisé.

Alain-Patrick MASSAMBA

TOURNEE AFRICAINE D'EMMANUEL MACRON

Une visite stratégique à Libreville pour refonder le partenariat franco-gabonais

Le président français Emmanuel Macron a effectué, dimanche 23 novembre 2025, à Libreville, une visite d'Etat auprès de Brice Clotaire Oligui Nguema, afin de consolider un partenariat bilatéral en mutation. Accueilli avec les honneurs militaires, il a discuté des enjeux politiques et économiques du Gabon post-transition, dans un contexte régional marqué par la recomposition des influences et par la volonté française de redéfinir sa présence en Afrique centrale.

La visite d'Emmanuel Macron au Gabon s'inscrit dans une séquence diplomatique déterminante pour les relations franco-africaines. Deux ans après la fin de l'ère Bongo et à peine quelques mois après l'élection de Brice Oligui Nguema, cette rencontre revêt une dimension stratégique tant pour Libreville que pour Paris. Le nouveau président gabonais, qui a mené une transition politique de dix-neuf mois avant d'être élu en avril 2025, entend repositionner son pays sur l'échiquier régional. Pour la France, cette visite constitue une opportunité de réaffirmer sa présence dans une zone où son influence est de plus en plus contestée. Dès l'arrivée du président français, l'accueil particulièrement solennel: vingt-et-un coups de canon, parade militaire et bain de foule, a illustré la volonté gabonaise de marquer symboliquement le renouveau bilatéral. Dans sa déclaration, Oligui Nguema a salué le soutien multiforme apporté par la France pendant la transition tout en soulignant la nécessité d'une relation réciproque et équilibrée. Ce discours s'inscrit dans une stratégie politique visant à rompre avec les héritages asymétriques du passé, tout en mobilisant l'appui français pour



Brice Oligui Nguema et Emmanuel Macron à la descente d'avion

accompagner les réformes économiques et institutionnelles annoncées. De son côté, Emmanuel Macron a reconnu la « nouvelle ère » ouverte au Gabon depuis le 30 août 2023, date de la prise de pouvoir d'Oligui Nguema. En mettant en avant la stabilisation politique du pays, le président français cherche également à renforcer la crédibilité de la diplomatie française dans un contexte africain où émergent des puissances concurrentes telles que la Chine, la Russie ou la Turquie. La présence d'une importante délégation d'affaires françaises atteste d'une volonté de consolider les liens économiques, dans un pays où les ressources naturelles: bois, minerais, hydrocarbures, constituent des atouts majeurs. Le Gabon, engagé dans une stratégie de valorisation locale de ses matières premières, offre un terrain propice à un partenariat davantage tourné vers la transformation et l'innovation. Cependant, l'opinion publique gabonaise adopte une posture nuancée. Dans les rues de Libreville, de nombreux citoyens

expriment une indifférence relative à l'égard de cette visite, perçue par certains comme un épisode routinier de la relation franco-gabonaise. D'autres demeurent sceptiques quant à l'impact concret de ce déplacement sur leur quotidien. Néanmoins, plusieurs voix appellent à un partenariat « gagnant-gagnant » susceptible de générer des bénéfices tangibles pour les deux pays. Du côté politique, des acteurs comme Anges Kevin Nzigou rappellent que cette visite s'inscrit dans la continuité d'un long compagnonnage, tout en soulignant qu'elle contribue à renforcer la stature régionale du président gabonais. Enfin, la visite annoncée du quartier de la Baie des Rois, vaste projet de réaménagement urbain, incarne les ambitions du Gabon en matière de modernisation et d'attractivité régionale. Le fait qu'Oligui Nguema conduise lui-même le véhicule accompagnant Macron témoigne d'une volonté de proximité et de mise en scène politique.

Gaule D'AMBERT

FRANCE

Les députés rejettent le projet de budget 2026

C'est un fait inédit dans la V^e République en France. La quasi-totalité de l'Assemblée nationale a rejeté dans la nuit du 21 au 22 novembre 2025 le projet de budget de l'Etat pour 2026. Après 125 heures de débats parfois houleux sur la fiscalité du patrimoine, ou celle des grandes entreprises, 404 députés réunis au Palais Bourbon ont rejeté la partie « recettes » du texte, faisant tomber l'ensemble du projet de loi, sans même examiner la partie « dépenses ».

On n'a jamais vu dans l'histoire de la V^e République en France, ce qui s'est passé dans la nuit de vendredi à samedi. Au total, 404 députés ont rejeté la partie « recettes » du texte avec un pour, 84 abstentions, emportant ainsi l'ensemble du projet de loi, sans même examiner la partie « dépenses ». Il y a ni Gauche ni Droite ou encore Extrême droite ni Centre, il y a eu plutôt la France. Les vrais élus du peuple se sont exprimés, eux au moins, qui ne sont pas une caisse de raisonnement comme ailleurs.

Les groupes de Gauche et le Rassemblement national ont voté contre, ceux du camp gouvernemental se sont divisés entre votes contre et abstentions. Seul a voté pour, le député du groupe centriste Liot Harold Huwart. L'Assemblée nationale française avait déjà rejeté en 2024 le budget de l'Etat, de manière inédite sous la V^e République. Mais c'est une première que cela se fasse avec une telle ampleur. La ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin a déploré un « certain nombre de mesures inconstitutionnelles, irréalistes ou inapplicables ». Elle a dénoncé « l'attitude cynique » des « extrémistes », se disant cependant « convaincue » de la possibilité d'un compromis.

Le camp gouvernemental a largement invoqué les mesures votées par les oppositions, les qualifiant d'« horreurs économiques », selon Paul Midy de Renaissance, pour justifier son absence de soutien au texte de l'exécutif. Alors que le Premier ministre Sébastien Lecornu a lui pointé des « coups tactiques des extrêmes qui rendent la copie insincère ». Eric Coquerel, président La France insoumise (LFI) de la commission des Finances, a rejeté l'argument, estimant que le texte initial, « présenté par un gouvernement comme s'il était majoritaire », était condamné à « déplaire à tout le monde ». « Ce texte n'est le texte de personne en totalité, mais chacun doit prendre une part », a rétorqué le président du groupe MoDem Marc Fesneau. Jean-Philippe Tanguy du Rassemblement national (RN) n'y a vu qu'une « diversion », estimant que le gouvernement fera passer son texte initial, par ordonnances ou par un 49.3.

Le Parti socialiste, qui a accepté de ne pas censurer le Premier ministre en échange de la suspension de la réforme des retraites et d'un abandon du 49.3, espérait que les débats permettent d'arracher une mesure de justice fiscale, « taxe Zucman » ou succédané.

Ce qui vient de se passer en France doit servir de modèle et inspirer les Parlements des pays d'Afrique trop souvent pléthoriques inutilement.

Aristide Ghislain NGOUMA

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

« PARE KOUNARY TRANDING »

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital d'UN MILLION de FRANCS CFA

Siège Social : 75, avenue de France, Poto-Poto, Brazzaville,
RCCM : CG-BZV-01-2025-B13-00648
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique établi par **Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT**, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 22 octobre 2025, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 03 novembre 2025, sous Folio 123/35, numéro 6134, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.) ;
Objet social : La société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo :
* La vente des produits électroménagers.
Dénomination : « PARE KOUNARY TRANDING » ;
Siège social : 75, avenue de France, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo ;
Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation prévus par les statuts ;
Capital Social : UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune nu-

mérotées de 1 à 100, entièrement souscrites par l'associé unique ;

Déclaration notariée de souscription et de versement : aux termes d'une déclaration de souscription et de versement établie par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 22 octobre 2025 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 03 novembre 2025, sous folio 193/36, numéro 6135, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par l'associé unique ;
Gérance : aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive en date à Brazzaville du 22 octobre 2025, Monsieur LANDOURE Hamadoun, de nationalité malienne, demeurant à Brazzaville, a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée ;
Immatriculation au RCCM : La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 18 novembre 2025, sous le numéro CG-BZV-01-2025-B13-00648.

Fait à Brazzaville, le 19 novembre 2025

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

Peut-on venir à bout de l'échec scolaire?

LE CLIMAT DES AFFAIRES AU CONGO

Beaucoup d'initiatives, peu de résultats

Consultant international et fondateur d'OMEGA CONSEIL, le Dr Jeannin Patrick NDAMBA a consacré près d'une décennie à l'appui des programmes de diversification de l'économie et à la compétitivité des entreprises au Congo, dans le cadre des programmes soutenus par la Banque mondiale. Observateur averti du climat des affaires, il partage avec La Semaine Africaine une lecture lucide des défis structurels qui freinent encore l'initiative privée et la transformation économique du pays, malgré de nombreuses réformes engagées depuis une dizaine d'années.

***Dr Ndamba, vous avez accompagné pendant près de dix ans les programmes de diversification de l'économie et de compétitivité des entreprises au Congo. Quelle lecture faites-vous aujourd'hui du climat des affaires?**

Je ne me considère pas comme un spécialiste du climat des affaires, mais comme un observateur averti qui a travaillé sur cette problématique pendant près d'une décennie, entre 2012 et 2023, notamment dans le cadre des programmes de diversification de l'économie et d'appui à la compétitivité des entreprises - deux initiatives soutenues par le Groupe de la Banque mondiale.

Au fil des années, j'ai acquis une lecture assez précise des défis et des blocages structurels. Depuis 2013, le Congo n'a pas connu d'amélioration significative. Les indicateurs du rapport Doing Business (bien que suspendu) restent une référence utile: ils plaçaient le pays autour de la 180^e place sur 190 économies évaluées, traduisant une réalité marquée par la complexité administrative, et la lenteur dans l'adoption et la mise en œuvre des réformes. Pendant ce temps, des pays comme le Togo, qui ont commencé leurs réformes à la même période, figuraient parmi les plus réformateurs au monde dès 2018.

***Quels enseignements tirez-vous des réformes engagées avec l'appui des partenaires internationaux?**

Les partenaires techniques et financiers - la Banque mondiale en tête - ont effectivement impulsé des réformes importantes: Ils ont facilité la création de groupes thématiques et des structures de dialogues départementaux; apporté un appui institutionnel au Haut Conseil du Dialogue Public-Privé; puis au Comité national de concertation entre l'administration et le secteur privé; appuyé L'Agence congolaise pour la création des entreprises depuis 2018, dans sa politique de réduction des procédures et des délais de création des entreprises. et accompagné la modernisation des administrations économiques et fiscales comme le Guichet Unique des opérations Transfrontalières «GUOT» à travers l'étude relative à son positionnement. Mais, malgré ces efforts, les lignes n'ont pas véritablement bougé.

Le dialogue reste trop souvent formel et ponctuel. Les réformes, bien que pertinentes sur le papier, peinent à se traduire dans la vie quotidienne des entreprises. Il y a, au fond, un décalage entre la volonté exprimée et la réalité opérationnelle

***Quels sont aujourd'hui les principaux freins à l'amélioration du climat des affaires?**

Les difficultés sont connues: Lourdeur des procédures administratives (création d'entreprise, raccordement à l'électricité, obtention du titre foncier, le commerce transfrontalier). Insécurité juridique et judiciaire: délais de renvoi trop longs des décisions de justice, coûts élevés des procédures judiciaires. Fiscalité contraignante, avec plus de 600 heures par an en moyenne pour la déclaration des obligations fiscales, selon les estimations antérieures. Accès insuffisant à l'électricité et au foncier, qui freine la compétitivité des entreprises.

À cela s'ajoute une faible culture de responsabilité dans la chaîne administrative: beaucoup de réformes sont lancées, mais très peu sont suivies, mises en œuvre ou évaluées. Le comité interministeriel chargé de l'amélioration du climat des affaires en cinq ans n'a tenu aucune réunion

*** Le dialogue public-privé devait justement corriger cela. Pourquoi peine-t-il à produire des effets?**

C'est une vraie question. Le Haut Conseil du dialogue public-privé, placé sous la Présidence de la République, avait été créé pour instaurer un cadre vertical d'échanges entre l'État et les entreprises.

Mais dans la pratique, ce cadre est resté intermittent et peu productif. Il était donc question de mettre en place un cadre horizontal du dialogue public privé. Ce qui a été fait à travers la création du Comité de concertation entre l'administration et le secteur privé.

Les plates-formes d'échanges existent, mais les recommandations ne sont pas suivies d'effet, faute de mécanismes clairs de mise en œuvre et de redevabilité.

Pourtant, c'est à ce niveau que tout se joue: le climat des affaires ne se réforme pas seulement par des décrets, il se construit dans la durée, par la confiance et la cohérence entre les politiques publiques et les réalités économiques. C'est ce que des pays francophones comme le Togo ou la Côte d'Ivoire ont fait.

***Vous avez évoqué les indicateurs du Doing Business. Quels domaines restent les plus sensibles au Congo?**

Trois domaines concentrent les plus grandes difficultés: la création d'entreprise, encore trop lente malgré le guichet unique de l'Agence congolaise pour la création des Entreprises «ACPCE» L'accès à l'électricité, qui reste coûteux et peu fiable pour les



Dr Jeannin Patrick NDAMBA

PME. La fourniture non permanente de l'électricité fragilise la structure financière des entreprises qui sont déjà très faibles. Le commerce transfrontalier: En dépit des investissements axés sur la modernisation du Port de Pointe-Noire, les procédures et coûts liés au cordon douanier ont un impact négatif sur la compétitivité Port de Pointe-Noire. Cela se traduit aussi par l'augmentation des prix des denrées alimentaires.

***Quelles sont, selon vous, les priorités pour dynamiser les PME congolaises?**

Outre les réformes structurelles, il faut s'attaquer aux causes profondes du blocage entrepreneurial: Le faible accès à la commande publique, les grands programmes comme la municipalisation accélérée dans les douze départements ont largement profité à des entreprises étrangères, souvent chinoises, alors que le tissu local aurait pu être renforcé. À titre d'exemple, le Sénégal a une loi imposant qu'au moins 25 % des marchés internationaux soient redirigés vers des entreprises locales. C'est une mesure pragmatique qui renforce la promotion et le développement des entreprises locales.

La loi sur le contenu local et la Bourse de sous-traitance sont encore attendues pour garantir une meilleure participation des entreprises congolaises.

Le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement (FIGA), qui est un outil promoteur, dispose encore de ressources trop limitées pour jouer pleinement son rôle. Il doit s'affranchir progressivement de son image de guichet politique pour devenir un véritable guichet économique, comme le FONGIP ou le FONSIS au Sénégal.

***La ZLECAF représente une opportunité continentale. Le Congo est-il prêt à en tirer parti?**

La ZLECAF est une immense opportunité, mais elle exige de la préparation. Le Congo avait sollicité un moratoire qui se termine bientôt, il dispose d'une stratégie nationale ZLECAF. Tout ça est pertinent. Mais à mon humble avis, il y a quelques préalables, à savoir: améliorer la fluidité de son commerce intérieur et transfrontalier; moderniser ses infrastructures logistiques et mettre en place une stratégie claire d'intégration des PME dans les chaînes de valeur régionales. Sans cela, nous risquons de

devenir des simples consommateurs. Ce qui se dessine déjà avec notre voisin le Cameroun qui tire profit de nos infrastructures routières en inondant le marché congolais de ses produits.

***Quelles perspectives pour attirer les investissements hors pétrole?**

La diversification demeure le défi central. Les efforts doivent être concen-

trés sur quelques secteurs porteurs: l'agro-industrie, la transformation du bois, le tourisme et le numérique.

Mais cela suppose la garantie de la stabilité réglementaire et la sécurité juridique, deux conditions indispensables pour attirer les investisseurs.

Les Zones Économiques Spéciales peuvent jouer un rôle moteur à condition d'être véritablement opérationnelles et de s'appuyer sur un guichet unique effectif.

Conclusion?

L'amélioration du climat des affaires ne se résume pas à nos relations avec nos partenaires ni

aux classements internationaux. C'est avant tout une exigence de dialogue, de transparence et de construction collective entre l'État et le secteur privé.

Il faut saluer, à ce titre, le travail remarquable entrepris par le ministère de la Réforme de l'État, dont les orientations récentes peuvent contribuer à redonner confiance aux acteurs économiques. A condition que ces initiatives ne prennent pas le chemin sans retour des tiroirs obscurs de l'administration publique.

Propos recueillis par
Philippe BANZ

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE 2025

Vers un Congo plus florissant

Les Congolais ont célébré la trente-neuvième (39^e) édition de la Journée nationale de l'arbre. Instituée depuis 1984, cela a été une nouvelle occasion pour le planting d'arbres puis une date qui interpelle les populations à planter un arbre ou qu'ils se trouvent.

Tenue sous la thématique «un arbre, une forêt, une plantation pour un Congo florissant», cette journée coïncide avec la décennie des Nations Unies pour l'afforestation et le reboisement.

Le planting d'un arbre par tout Congolais constitue un acte de responsabilité et un moyen essentiel pour raviver nos espèces végétales et enrichir le patrimoine forestier de la nation.

A l'occasion de cet anniversaire, le Programme National d'Afforestation et de Reboisement (ProNAR) a choisi cette année de promouvoir, sur un

site de 2,5 hectares dans l'enceinte du lycée d'excellence d'Oyo, des arbres fruitiers, le 2 novembre 2025, en prélude de la journée nationale de l'arbre, patronnée par anticipation par le Président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso.

Le superviseur en charge des opérations techniques, coordonnateur par intérim de ProNAR, François Mankessi, a expliqué sur la superficie prévue, le Programme s'apprête au planting de 1000 plants. La plantation comprendra deux espèces distinctes et complémentaires: un jardin d'ornement et un verger fruitier.

Le jardin d'ornement s'établira sur environ 2,25 hectares et comprendra 900 pieds de l'espèce Terminalia mantaly, choisie pour son élégance et sa capacité d'offrir ombrage et sérénité. Cet espace sera destiné au repos, à la lecture et à la réflexion au profit des apprenants.

Quant au verger, il s'installera sur

une superficie de 0,25 hectare avec de plants fruitiers de diverses espèces: des marcottes des safoutiers, des manguiers, des orangers, des citronniers et d'avocatsiers.

Pour Claire Bodonyi, ambassadrice de la France au Congo, «les forêts que vous aviez sont en danger. Les appétits des hommes, la croissance démographique sont des dangers... sensibiliser toute une population à la richesse qu'on a, sensibiliser au remplacement d'un patrimoine que l'Homme détruit est vraiment un acte fondateur, national, qui rassemble» a-t-elle estimé.

A noter que le 6 novembre de chaque année reste une journée symbolique pour la végétation. Elle fait partie des mesures efficaces pour combattre le réchauffement climatique et de lutter contre la destruction de la biodiversité nationale.

Sledge Mayoussa
(Stagiaire)

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office à Brazzaville, Résidence les Flamboyants
Place de la Fontaine (Ex Camp 15 Août)
B.P : 2927, Brazzaville, République du Congo
Tél: (+242) 06 677 89 61
E-mail: salomonlouboula@gmail.com

ACCORD COLLECTIF D'ETABLISSEMENT APPLICABLE AU PERSONNEL DE LA COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
Siège social: AVENUE NELSON MANDELA.
CENTRE-VILLE
B.P.: 244 - BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO.

INSERTION LEGALE.

Aux termes d'un acte en date à Brazzaville du 10 Septembre 2025, il a été conclu un **ACCORD COLLECTIF D'ETABLISSEMENT APPLICABLE AU PERSONNEL DE LA COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES**, qui prend effet à partir du jour de son dépôt au Greffe du Tribunal de Travail de Brazzaville, conformément aux dispositions de l'article 62 du Code du travail en République du Congo, présentant les caractéristiques suivantes:

1/- Objet:

Le présent **ACCORD COLLECTIF D'ETABLISSEMENT**, a pour objet de fixer les conditions des relations individuelles et collectives de travail au sein de la Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques, en sigle CNTR.

2/Champ d'application:

Le présent **ACCORD COLLECTIF D'ETABLISSEMENT** s'applique de plein droit à l'ensemble du personnel, notamment les contractuels, les décisionnaires ainsi qu'aux fonctionnaires en détachement, notamment pour les avantages spécifiques accordés à l'ensemble des travailleurs.

3/- Durée:

Le présent accord est conclu pour une durée indéterminée.

4/- Date d'entrée en application:

Il est applicable à partir du jour qui suit son dépôt au Greffe du Tribunal du Travail de Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 14 novembre 2025

Pour annonce légale,
Maître Salomon LOUBOULA

EDUCATION

Un cadre d'orientation curriculaire pour les cinq prochaines années

Dans le but de construire une société fondée sur le savoir, le Congo a reçu du bureau pays de l'UNESCO un instrument éducatif appelé "cadre d'orientation curriculaire". C'est le directeur de cabinet par intérim du ministre de l'enseignement général, Anicet Kombo, qui l'a réceptionné des mains de la représentante de l'UNESCO au Congo, Mme Fatoumata Barry Marega, le mardi 11 novembre 2025 à Brazzaville, en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique, Mamadou Kanté. Ce document est le premier du genre dans l'histoire du système éducatif congolais.

Le Cadre d'orientation curriculaire (COC) vise à assurer la cohérence entre la politique éducative, le développement des programmes, les outils didactiques et la formation des enseignants, en s'alignant sur des objectifs nationaux et internationaux. L'UNESCO, via son bureau à Brazzaville, participe activement à l'élaboration de politiques et programmes de développement au Congo, y compris dans le domaine de l'éducation, à l'instar du COC. Celui-ci a été élaboré dans le sillage des états généraux de l'éducation, de la formation et de la recherche en janvier 2024. Le COC incarne une des recommandations de cette rencontre qui a doté le Congo d'un cadre de référence pour guider les réformes curriculaires. Cet outil d'orientation éducative



Les représentants des ministres des enseignements après la réception du document.

concerne les deux sous-secteurs de l'éducation: général et technique.

Bien plus qu'un document technique, a souligné la représentante de l'UNESCO, le COC est une boussole stratégique, un pacte social autour de la vision éducative de la République du Congo. «Fruit d'un processus participatif exemplaire, conduit par une équipe interministérielle formée et accompagnée par l'UNESCO. Le COC définit les valeurs, les finalités et les orientations pédagogiques de l'éducation nationale, dans un esprit d'intégration des savoirs endogènes et modernes, et la promotion des compétences du citoyen congolais du 21^e siècle...», a-t-elle indiqué, tout en exhortant la communauté éducative à s'approprier ce cadre pour en faire un outil au cœur de toutes les actions pédagogiques et administratives. En réceptionnant le COC, le représentant du Gouvernement

a remercié le bureau pays de l'UNESCO pour son appui à la transformation de l'école congolaise. Ce cadre définit les orientations majeures et guide la conception de la mise en œuvre du curriculum. «L'école de demain devra accorder une place centrale à une politique éducative fondamentale sur une approche conceptuelle et systématique du curriculum...», a dit Anicet Kombo, qui estime que le COC sera un outil nécessaire pour guider le développement du curriculum endogène fondé sur les savoirs locaux. En se dotant de ce cadre, le Congo veut intégrer le cercle des pays pionniers dans la mise en œuvre d'une approche curriculaire cohérente et systémique en phase avec l'objectif de développement durable (ODD 4) axée sur l'accès pour tous à une éducation de qualité.

E.M.-O.

CONGO-UNESCO

Le Passe au cœur de l'amélioration du système éducatif

Le programme d'appui à la stratégie sectorielle de l'éducation (PASSE) 2020-2025, projet conjoint entre le Gouvernement congolais et l'UNESCO Congo, avec le soutien financier du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), est arrivé à terme, comme prévu, en novembre 2025. Avec à la clé plusieurs réalisations au profit de l'école congolaise plus performante.

Ensemble avec tous les partenaires du secteur de l'éducation, le PASSE a permis d'enregistrer des résultats remarquables dans trois domaines de la réforme: l'équité, la qualité et l'efficacité. Sur le plan de l'équité, 25 salles de classe préscolaire ont été construites et équipées; 24 écoles dotées de latrines et 23 points d'eau potable réhabilités. «Grâce à la mise en œuvre des cantines scolaires et des transferts monétaires conditionnels, plus 19 mille élèves dans 82 écoles, à travers quatre départements ont bénéficié d'une alimentation scolaire régulière favorisant ainsi la rétention et la réussite», a fait savoir la représentante de l'UNESCO au Congo, Mme Fatoumata Barry Marega, à l'occasion de la remise du cadre d'orientation curriculaire (COC) au Gouvernement. A propos de la qualité, le PASSE a formé 1.350 enseignants bénévoles et 154 encadreurs pédagogiques, renforçant ainsi les capacités des ressources humaines de l'éducation de base. Plus de 51 mille manuels scolaires et 250 mille cahiers d'activités de français et de mathématiques ont été distribués par le projet, en complément des 608 mille manuels de français et de mathématiques fournis par le Gouvernement. «Ces efforts conjoints ont permis d'améliorer significativement les conditions d'apprentissage et de rapprocher le pays de son objectif: garantir à chaque élève un manuel de français et de mathématiques»,



L'éducation pour tous, une priorité

a dit la diplomate onusienne. Sur le plan de l'efficacité, le PASSE a contribué à la modernisation du système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), à travers la production des annuaires statistiques 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, après plus de cinq ans d'interruption, garantissant un pilotage fondé sur des données fiables. «Une avancée majeure a été accomplie dans le pilotage curriculaire avec la formation de 35 cadres nationaux, en partenariat avec le bureau international de l'éducation de l'UNESCO, aboutissant aujourd'hui à la finalisation du cadre d'orientation curriculaire (COC)», s'est-elle réjouie.

Le Congo qui entend améliorer son offre éducative avec l'appui de ses partenaires comme l'UNICEF, a récemment élaboré son pacte de "partenariat pour la transformation de l'éducation". Ce pacte a permis de mobiliser trois financements majeurs auprès du partenariat mondial pour l'éducation (PME): le fonds à effet multiplicateur d'un montant de 15 millions de dollars américains pour accompagner la mise en

œuvre du projet TRESOR dont la Banque mondiale est un agent partenaire. Le fonds pour la transformation de l'éducation d'un montant de 10 millions de dollars américains, à travers le programme d'appui au renforcement de la qualité de l'éducation de base (PARQEB) dont l'UNICEF et l'UNESCO sont des agents partenaires. Et le fonds pour le renforcement des capacités d'un montant d'un milliard 35 millions de dollars américains dont l'UNICEF et l'UNESCO sont encore des agents partenaires. «Ces projets partagent un même objectif: améliorer la qualité des apprentissages et des enseignements qui représentent la réforme prioritaire sur lesquels les partenaires se sont engagés à accompagner le Gouvernement pour les cinq prochaines années, à travers le pacte de partenariat», a laissé entendre la représentante de l'UNESCO.

Avec tous ses appuis, on peut s'assurer que le Congo sera au rendez-vous de l'ODD 4 d'ici 2030!

Germaine NGALA

PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS

Vulgariser les nouvelles règles aux entreprises et aux OSC

La direction générale du contrôle des marchés publics (DGCMP), avec l'appui financier de la Banque mondiale via le Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR), a organisé le 6 novembre 2025, au centre international de conférences de Kintélé, une réunion de sensibilisation à l'endroit des entreprises et des organisations de la société civile (OSC) sur les modifications de la législation relative aux marchés publics.

C'est le président du Conseil de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), Ludovic Nguala qui, ouvert cette réunion. Elle visait à doter les participants des nouvelles règles de passation des marchés publics, piliers essentiels des réformes engagées par le Gouvernement congolais. Cette sensibilisation, la énième du genre, s'est tenue dans le contexte où la commande publique devient un "véritable moteur de croissance", à entendre les organisateurs de cette rencontre. Elle a représenté pour les entreprises, une opportunité de mieux connaître les procédures et d'accroître leurs opportunités de gagner des marchés. Pour la société civile, elle a été une occasion d'exercer un rôle de veille et de plaider pour une gouvernance publique plus responsable. Ludovic Nguala s'est appesanti



Les officiels à l'issue de la cérémonie d'ouverture

sur l'importance de la commande publique. Pour lui, elle constitue un levier stratégique du développement économique et social du pays. «Les réformes du cadre juridique et institutionnel engagées par le Gouvernement visent à adapter la législation congolaise aux standards internationaux, tout en garantissant une participation plus large des PME et des organisations de la société civile. Réguler, ce n'est pas seulement contrôler, c'est aussi accompagner, former et sensibiliser. La bonne compréhension des textes est indispensable pour accroître les chances des entreprises nationales à renforcer la transparence», a-t-il dit.

Joël Ikama Ngatsé, directeur général du contrôle des marchés publics, quant à lui, s'est réjoui de la coordination entre leur direction et l'ARMP dans la mise en œuvre du nouveau dispositif. Ces ateliers, a-t-il déclaré, illustrent leur volonté d'expliquer, de clarifier et de vulgariser la législation,

afin que nul n'ignore les principes essentiels de la passation des marchés publics. Ne dit-on pas que la connaissance transforme les pratiques! «Ces réformes ont pour but d'améliorer la gouvernance, de prévenir la corruption et de promouvoir une concurrence saine. Pour que ces objectifs deviennent réalité, chaque acteur doit comprendre son rôle, ses droits et ses obligations», a-t-il exhorté.

A noter que les participants à cette sensibilisation ont eu droit à des modules sur le cadre juridique et institutionnel; les innovations réglementaires; la constitution des dossiers d'appel d'offres et les obligations fiscales. Pour les participants, cet atelier marque une avancée dans la construction d'une commande publique inclusive, où chaque acteur, entreprise, administration ou société civile devra contribuer au développement économique du pays.

G.N.

Nouvel Équilibre Technologies en sigle «NET»
Société à responsabilité limitée unipersonnelle en Liquidation
Au capital de 10 000 000 FCFA
RCCM n° CG-PNR-01-2022-B13-00099
POINTE-NOIRE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

Suivant procès-verbal de dissolution anticipée du 20 juin 2025, enregistré aux domaines et timbres à Pointe-Noire le 25 juin 2025, folio n°117/33 n°4924, Monsieur **N'GANGA-LOUBOUA Ghislain**, l'associé unique de la société Nouvel Équilibre Technologies en sigle «NET» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2025 et sa mise en liquidation amiable.

Monsieur **N'GANGA-LOUBOUA Ghislain** demeurant au quartier Siafoumou, sur la voie reliant Siafoumou à Tchiali, Avenue des trois MALONGA, à Pointe-Noire, a été nommé en qualité de liquidateur.

Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au même titre que l'adresse de correspondance.

POUR AVIS ET MENTION

LE LIQUIDATEUR



CREDIT MUPROCOM EMF
Etablissement de Micro Finance de 2ème Catégorie(SA)
ANNONCE LEGALE

Convocation à L'Assemblée Générale Extra Ordinaire

Mesdames, Messieurs,

Le Président du Conseil d'Administration à l'honneur de convoquer tous les Actionnaires de **CREDIT MUPROCOM** à l'Assemblée Générale Extra Ordinaire qui aura lieu le samedi 13 décembre 2025 à 10 heures précises, à la Direction Générale de CREDIT MUPROCOM sise au 11 rue MVOUK-MASSI, quartier Camp 31 juillet à Pointe-Noire.

Pour Avis

Le Président du Conseil D'Administration
GOMAS Alain Patrick

PUBLICATION

L'artiste-musicien Johann Pachebel immortalisé par Ferréol Gassackys

Édité par Les Trois colonnes, comptant 72 pages et publié le 24 avril 2025, l'ouvrage *"Pachebel, ce génie méconnu"*, de Ferréol Gassackys (député et écrivain), a été présenté et dédié le 19 novembre à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, devant plusieurs amoureux du livre, au nombre desquels le Pr Mukala Kadima Nzuji.

Artiste-musicien, compositeur et organiste allemand, Johann Pachebel est né en 1653, à Nuremberg, puis décédé dans cette même ville, le 3 mars 1706. De la quatrième de couverture, l'auteur relate: «Découvrez l'histoire méconnue de Johann Pachebel, dont le canon résonne à travers les âges..., invite les lecteurs à un voyage dans le temps, explorant l'influence indélébile de ce compositeur baroque sur des artistes aussi divers que Bach, Marley, Sardou, Menelik et Orelsan. Au fil des pages, percez le mystère, d'un génie dont les mélodies, aux vertus thérapeutiques, ont su traverser les siècles et les continents. Une enquête fascinante sur la puissance d'une œuvre éternelle».

Pour l'écrivain Rosin Loemba qui a assuré la critique littéraire: «C'est précisément en 2005, que Ferréol Gassackys découvre le talent inébranlable de Pachebel lors d'une déambulation à New-York. Depuis lors, il s'est engagé à mieux le connaître et à perpétuer les valeurs et la magie de sa musique. La lecture de cet ouvrage a suscité en nous des



Ferréol Gassackys dédicant son ouvrage

interrogations sur les motivations de cette scripturalité et la portée d'une telle évocation historique». D'emblée, a-t-il poursuivi, «l'intitulé du livre semble bien clair: Pachebel, ce génie méconnu. A première vue, nous comprenons que la thèse de Ferréol Gassackys consiste ici à démontrer, d'une part, l'objet de cette méconnaissance (si réellement méconnaissance il y a), et de célébrer avec faste ce génie de Pachebel à travers son œuvre intemporelle. L'on comprend bien évidemment qu'il tient à saluer l'immensité artistique de cette figure légendaire, son influence et la portée sous-jacente de son œuvre. En quoi, cette forme de musique presque élitiste influencerait-elle notre conscience culturelle?».

De la motivation de rédiger cet ouvrage, Ferréol Gassackys a souligné: «Je me suis senti investi d'une mission, celle d'expliquer la résilience d'une telle œuvre musicale supérieure, en tentant de découvrir, la nature,

la vie de cet homme que l'on pourrait assurément qualifier de génie dans l'ombre, tant son Canon en ré majeur pour trois violons et basse, nous accompagne de manière prodigieuse depuis plus de trois siècles». Cela, a-t-il expliqué, ne veut pas dire qu'il a tourné le dos à la musique congolaise, comme semblent, le murmurer certaines langues. Le moment venu, si l'occasion le lui permet, cela ne l'empêcherait pas d'écrire sur un artiste-musicien ou un orchestre congolais. Cet ouvrage permet de découvrir la figure de Pachebel et l'influence de son œuvre. Il complète la bibliographie déjà abondante de Ferréol Gassackys et atteste, de surcroît, de son penchant indiscutable pour la musique, son éclectisme et sa boulimie du savoir. L'auteur est un homme politique congolais, romancier, poète et essayiste. Homme de culture, il a publié plusieurs ouvrages et articles dans différents organes de presse.

Alain-Patrick MASSAMBA

THEATRE

"La valse interrompue", de la troupe Maloba a épaté le public

La troupe congolaise Maloba, dirigée par Hugues Serge Limbani, a présenté, le 28 octobre 2025, dans la salle Savorgnan De Brazza de l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville, la pièce "La valse interrompue". C'était à l'ouverture de la première édition de la commémoration de la phratricie congolaise, devant un public venu nombreux pour la circonstance. Inspirée de l'œuvre de l'écrivain Sylvain Ntari Bemba, cette pièce dénommée au départ: "La chèvre et le léopard", et mise en scène par Hugues Serge Limbani, relate la quête d'une jeune fille partie à la recherche d'un père qu'elle n'a jamais connu après la mort de sa mère. En découvrant un homme cruel et corrompu, elle tente de le tuer en vain, avant de lui révéler qu'elle est sa fille.



Hugues Serge Limbani répondant aux questions des journalistes



L'habileté des comédiens a su captiver l'attention du public

diens a su captiver l'attention du public, effaçant les limites du réalisme scénique. Né en 1966 à Brazzaville, Hugues Serge Limbani est comédien, metteur en scène et concepteur de projets culturels. Formé au sein de la troupe artistique Ngunga de Brazzaville, il a cofondé "La Compagnie Lian"

et signé plusieurs créations, dont "ABC de notre vie" (Jean Tardieu 1992); "La déchéance", d'après (Jazz et vin de palme, d'Emmanuel Boundzeki Dongala, 1994), et "Les nocces posthumes de Santigone", de Sylvain Ntari Bemba.

A.-P. MASSAMBA

CELESTIN FASO MUSHIGO, RESPONSABLE DU FESTIVAL DE GUNGU

«Faire de la culture traditionnelle la lance pour le développement»

L'honorable Célestin Faso Mushigo, coordonnateur du Festival national de Gungu en République Démocratique du Congo, a séjourné récemment à Brazzaville. Il nous a accordé une interview dans laquelle, il parle du Festival de Gungu qui est pratiquement national, itinérant, mais qui trouve sa base naturelle sur le territoire de Gungu, dans l'actuelle province du Kouilou, et dans l'ancienne province de Bandundu.

*Que pouvez-vous nous dire du Festival de Gungu?

** C'est un festival apparemment centenaire qui date de 1925 et qui fut créé sous l'initiative du colon belge. C'est vrai que tous les 21 juillet, les Belges qui se retrouvaient dans ce coin commémoraient l'indépendance du royaume de Belgique qui était notre pays métropole. Alors, chaque fois que les Blancs se réjouissaient, les Noirs étaient en train de les observer. Dans l'entre temps, la culture traditionnelle était matraquée, bousculée, dérangée. Et les sages Pende ont trouvé utile d'approcher le Blanc pour lui demander d'offrir des séquences musicales chaque fois qu'eux programmaient leur fête. Voilà pourquoi, le 21 juillet 1925, on a convoqué les états-majors de la culture traditionnelle, beaucoup de groupes traditionnels. Des sages et chefs coutumiers s'étaient mobilisés pour venir écouter le Belge. Pendant que le Pende dansait, les Belges, se réjouissaient de voir "les singes" danser, les sorciers se divertir.

*Et qu'est ce que cela représentait pour les Pende?

**C'était une stratégie de protection de la culture qui était déjà bousculée quelque part. Nous avons évolué, créé cette habitude jusqu'en 1960, date de l'indépendance de la Répu-



Célestin Faso Mushigo

blique Démocratique du Congo. Cela a évolué, et en 1986, un fils digne de Gungu est parvenu à prononcer pour la première fois le terme festival. C'est ainsi que nous sommes devenus le festival de Gungu. Parce qu'autrefois ça s'appelait "Saga Luvidi", qui signifiait des rites, des rituels, des danses. Mais, festival, c'était devenu français, c'est ce terme-là qui nous a poussé à ouvrir l'événement surtout de protection, de récréation qui suscite juste la culture ancestrale en voie de disparition.

*Que s'est-il passé après?

**Nous avons évolué. A un moment donné dans cette matière, nous avons mis un peu d'intelligence pour faire le constat dans les autres provinces. Nous avons réalisé que la colonisation avait sincèrement bousculé nos cultures, nos traditions. Il fallait prendre des initiatives de les réveiller, et nous nous sommes dits, demandons au gouvernement de la République de nous accorder l'autorisation de nous produire à travers toute la République. C'est ce qui fut fait. Nous avons tenté la première expérience dans la province du Maniema en 2010 la deuxième

à Kinshasa; la troisième à Lubumbashi où le Congo-Brazzaville avait d'ailleurs participé à travers le groupe mbochi, et nous avons pris de l'envol. Aujourd'hui, nous sommes partout.

*Présentement comment évolue le festival?

**Il a au moins trente-deux partenaires étrangers dont le Congo-Brazzaville à travers "Feux de Brazza" pour qui nous sommes venus ici. Nous avons des partenariats culturels avec le festival traditionnel de la Guinée (FEMITRAG) et tant d'autres. Cette expérience nous a permis d'approcher les amis du Congo-Brazzaville, pour partager la petite expérience, surtout pour la relance de ce que nous avons porté comme une matière précieuse pour nous. Nous devrions capitaliser, mutualiser tous ces efforts pour que nous parvenions à faire quelque chose, pour que nous fassions de la culture traditionnelle une rampe de lancement pour le développement de nos pays.

*Que dites-vous sur son organisation?

**Le Festival de Gungu se produit annuellement, précisément au mois de juillet. Il mobilise les bases culturelles de toutes les provinces de la RD Congo, et des bases culturelles d'autres pays, des échantillons des pays qui développent avec nous des partenariats comme le Congo-Brazzaville. En terme de participation, il y a aussi l'aspect touristique, parce que quand nous faisons l'itinérance des activités du festival, nous donnons l'occasion aux festivaliers de réaliser une balade touristique, ce qui leur permet de découvrir certaines spécificités du pays.

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle KOMBO-MOUNGALA
Anna Savianne.
Je désire désormais être appelée
MOUNGALA Anna Savianne.
Toute personne justifiant d'un intérêt
légitime pourra faire opposition dans
un délai de trois (03) mois.

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire
73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
E-mail: etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE Dza-Dza Sarl

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire, en date du 27 Octobre 2025, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 30 Octobre 2025, sous le folio **204/47 N°9020**, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: Dza-Dza;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: Quartier KM4, à côté de la paroisse évangélique, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

Transport des biens; Transport des personnes; Logistique; Vente des billets d'avion; Livraison; Agropastorale; Formation; Immobilier; Ramassage et collecte des ordures ménagères.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur **BOUKAKA NZONGANA Rosian Homere**; **RCCM: CG-PNR-01-2025-B12-00192.**

Pour insertion légale

- Maître Léole Marcelle KOMBO -

FONDATION MUCODEC

Rénovation et modernisation de l'école primaire Pierre Nzoko de Mouyondzi, un nouveau souffle pour l'éducation

L'école primaire Pierre Nzoko, située au cœur de Mouyondzi dans le département de la Bouenza, a retrouvé son éclat grâce à une réhabilitation complète menée et financée à 100 % par la Fondation MUCODEC. L'infrastructure, construite dans les années 1960 et longtemps délabrée, a été remise officiellement aux autorités locales lors d'une cérémonie présidée par le préfet de la Bouenza, Marcel Nganongo, en présence des autorités administratives, des responsables de la MUCODEC, des enseignants, des élèves et de leurs familles.

Une transformation profonde : rénovation et nouvelles constructions

L'intervention de la Fondation MUCODEC, estimée à plus de 300 millions de FCFA, a permis une transformation structurante de l'établissement. Contrairement à sa

nement éducatif.

Dans son discours, Claudine Anne-Marie Kabala, administrateur-maire de Mouyondzi, a salué l'apport constant de la MUCODEC : « Depuis belle lurette, la MUCODEC n'a cessé d'accompagner aussi bien les opérateurs économiques locaux



Marcel Nganongo coupant le ruban symbolique



Photo de famille des officiels avec la fille qui a lu le mot au nom des élèves



Florian Mouniengué-Bitanda libérant son allocution

configuration d'origine, les travaux ont porté sur :

- La rénovation complète d'un premier bâtiment pédagogique ;
- La construction de deux nouveaux bâtiments pédagogiques, portant l'ensemble à treize salles de classe modernes ;
- La construction d'un bloc administratif comprenant six bureaux, une salle de réunion, deux salles d'archives et un hall d'accueil entièrement équipé.

L'école a été dotée de sanitaires modernes, d'un forage d'eau potable, d'une clôture sécurisée et de mobilier scolaire neuf. Ces aménagements permettent désormais aux élèves des vagues A et B de travailler dans des conditions optimales.

Des appuis matériels pour renforcer l'apprentissage Pour garantir un fonctionnement harmonieux, la Fondation MUCODEC a fourni à l'école :

- des tables-bancs de qualité conçus au Congo ;
- des fournitures de bureau (papier, craies, dossiers, etc.) ;
- du matériel informatique ;
- divers accessoires destinés à faciliter le travail pédagogique et administratif.

Ce soutien vise à assurer un redémarrage solide et à améliorer durablement l'environ-

nement éducatif. que les autorités locales dans son moindre effort de développement de notre ville.»

Le président du Conseil d'administration et président de la Fondation MUCODEC, Florian Mouniengué-Bitanda, a réaffirmé l'engagement sociétal de l'institution : « L'avenir appartient à l'éducation. C'est le témoignage tangible de l'engagement sociétal de la MUCODEC, qui est un partenaire privilégié du développement social. C'est pourquoi la MUCODEC investit dans l'avenir de la jeunesse congolaise.

L'éducation est la clé du développement durable. Elle est la lumière pour éclairer le chemin de nos enfants vers un avenir meilleur. La Fondation MUCODEC œuvre dans une démarche sociétale de solidarité et de soutien à la santé, à l'éducation et à l'environnement, ainsi qu'aux initiatives culturelles et sportives.

Notre mission est de contribuer activement au développement de notre société en apportant des projets concrets et durables dans ces domaines essentiels. C'est dans cette optique que nous avons répondu favorablement à la sollicitation de l'école Pierre Nzoko, en finançant à 100 % la reconstruction de cet établissement scolaire primaire.»

Il a, par ailleurs, appelé à un renforcement du personnel en-



Une vue d'une partie des bâtiments rénovés



Les élèves manifestant leur joie

seignant : « Une telle infrastructure mérite un corps enseignant stable et qualifié. »

Jean-Marie Miassouama, directeur départemental, a souligné la transformation spectaculaire opérée : « Cette école jadis une chaumière est devenue un palais. Par ces mots, je veux

dire que nous avons cessé de penser et d'apprendre dans une chaumière.

Nous allons désormais apprendre et enseigner dans un palais.

Le caractère reluisant de cette école va nous imposer d'être un peu propres, au moment où

nous recevons ces bâtiments totalement rénovés.

Le problème des enseignants est un mal national et non départemental. Partout au Congo, il y a une prédominance des enseignants communautaires. Mais nous ferons quelques efforts. Il faut aussi dire que dans

nos rêves, c'est de faire de cette école primaire une école d'excellence où les meilleurs élèves de Mouyondzi étudieront. »

Au nom de tous les élèves, Marvie Bobawei, élève de CM2, a déclaré avec émotion : « La Fondation MUCODEC a touché nos murs, a touché nos cœurs. Nous vous disons merci pour ces murs qui nous protègent, pour ces bancs qui nous portent, pour cette école qui nous élève. Nous vous promettons d'y aimer la sagesse, d'y cueillir le savoir et d'en faire un jardin où l'avenir sourira. Merci pour ce cadeau inestimable. »

Dans son intervention, la directrice de la vague A, Mme Brigitte Kombo, a pris l'engagement d'assurer une gestion exemplaire de l'infrastructure : « Au nom de toute l'école, je promets que nous ferons bon usage de ces bâtiments.

Nous travaillerons efficacement pour l'éducation et la formation de nos apprenants. Nous veillerons à préserver ce patrimoine, afin qu'il continue à servir durablement les enfants de Mouyondzi. »

Après la coupure du ruban symbolique et le dévoilement de la plaque commémorative, le préfet Marcel Nganongo a livré ses impressions : « L'initiative est très bonne. Je remercie la Fondation MUCODEC qui a répondu favorablement aux cris de détresse de la directrice de cette école. Aujourd'hui, cette école a été réhabilitée de fond en comble, je peux dire à 100 %. L'image d'hier et celle d'aujourd'hui ne se ressemblent pas. Au nom du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, nous prenons la responsabilité de cette école. »

Enfin, Gaston Miyalou, directeur de la vague B, a rappelé les défis restants : « Nous remercions la Fondation MUCODEC de nous avoir aidés. Nous avons connu beaucoup de difficultés. Nous avons 724 élèves dans la vague B et la vague A en 704.

Mais il y a un manque du personnel enseignant, c'est pourquoi il y a pléthore d'élèves dans les salles de classe. Certaines classes ont des effectifs de plus de 100 élèves. »

Grâce à la rénovation intégrale d'un bâtiment, à la construction de deux nouveaux blocs pédagogiques et au renforcement des infrastructures sanitaires et administratives, l'école primaire Pierre Nzoko se positionne désormais comme un modèle de modernisation à Mouyondzi. La Fondation MUCODEC confirme ainsi son rôle de partenaire majeur du développement social, plaçant l'éducation au cœur de sa mission sociétale.

FOOTBALL FEMININ

Un train de recommandations pour l'essor de la discipline

Les journées de réflexion sur le football féminin au Congo qui réunissaient à Brazzaville les membres de la FECO-FOOT, les représentants des équipes féminines et d'autres acteurs (techniciens, anciennes joueuses, encadreurs impliqués dans la promotion du football féminin) ont été très productives en recommandations de tous genres. Reste à les mettre en œuvre pour obtenir les résultats escomptés. Ces assises ont été organisées du 19 au 20 novembre 2025 par la Fédération congolaise de football, sous l'impulsion de la direction technique nationale (DTN). «Le foot féminin mérite la même rigueur, la même vision et la même passion que celui des hommes. C'est le moment de rebâtir ensemble une structure solide et équitable», avait recommandé le président de la FECOFOOT, Jean-Guy Blaise Mayolas, dans son allocution d'ouverture des travaux. Les participants ont recensé un certain nombre de défis du football féminin au Congo, notamment le manque de soutien financier et la nécessité d'infrastructures adéquates; la conciliation entre carrière sportive et les pressions sociales ou familiales des joueuses font face à des stéréotypes de genre; le besoin de formation (nécessité de former des entraîneurs spécialisés car les



Le DTN Pascal Blin, à droite du président J.G. Blaise Mayolas

méthodes d'entraînement pour hommes et femmes différents), etc. Les assises ont accouché d'un train de recommandations. Elles suggèrent la mise en place d'une structure dédiée au foot féminin au sein de chaque ligue départementale avec des responsables clairement identifiés. La FECOFOOT a été incitée, entre autres, à établir un calendrier compétitif stable et annuel afin d'éviter les interruptions fréquentes qui pénalisent la progression des actrices; à mettre en place des mesures de protection des clubs formateurs et des centres de formation; à encourager la couverture médiatique des compétitions féminines; à doter la LINAFF d'une structure administrative bien organisée; à faciliter l'accès des anciennes joueuses aux diplômes d'entraîneur et leur attribuer les rôles tech-

niques, administratifs et éducatifs. Autres propositions: accroître le soutien financier des clubs par l'augmentation des subventions; encourager les partenariats privés; lancer la Ligue 2. Aux clubs, les assises suggèrent un minimum de confort administratif pour favoriser un environnement sécurisé. Pour conclure, les dirigeants des clubs et les entraîneurs ont été encouragés à s'intéresser aux programmes Safe Guarding en leur montrant son importance. Des postes d'officier de sécurité et de Safe Guarding dans chaque club et dans chaque ligue départementale ont été aussi proposés. Le président de la FECOFOOT a déclaré avoir pris acte de ces recommandations et promis de les soumettre en Comité exécutif.

G.-S.M.

PARA SPORT

Un nouveau mandat pour Simon Ibovi

Le Comité national paralympique congolais s'est doté d'un nouvel exécutif suite à l'élection qui s'est déroulée lors des assemblées générales électorales et ordinaires le dimanche 16 novembre 2025 au siège du Comité national olympique et sportif. Le président sortant, Simon Ibovi, a été reconduit pour un nouveau mandat de quatre ans. L'élection s'est déroulée sous la direction d'une commission électorale indépendante présidée par Amadou Souleymane Sall. Simon Ibovi a exhorté les membres du nouveau bureau exécutif national au travail, avant de d'égager les cinq axes de sa feuille de route: «Susciter la mise en place des fédérations paralympiques; tout faire pour que les Comités départementaux paralympiques puissent bénéficier des formations des encadreurs techniques, des athlètes y compris l'organisation administrative; œuvrer pour que l'athlète en situation de handicap puisse être recruté à la fonction publique; régler le problème social, voir le problème de nos athlètes après la carrière sportive; que les encadreurs techniques au niveau de la direction nationale ou au niveau des différentes directions départementales intensifient le travail pour qu'à la fin de l'olympiade ou la para-olympiade 2025-2028, qu'il y ait au sein du paralympique congolais, un athlète paralympique». Outre le président réélu, huit autres membres font partie du Comité exécutif. La commission de contrôle et d'évaluation sera



Simon Ibovi

présidée Armand Guy Richard Ndinga Okossa. Le bureau a été reconduit, au regard de son bilan jugé satisfaisant par les délégués. L'assemblée générale ordinaire a permis de dresser le bilan des activités menées lors de la mandature écoulée (2022-2025). «Vous venez ainsi plusieurs heures durant, de tenir la session de l'assemblée ordinaire à celle électorale de réaliser un travail laborieux, mais sachez-le que l'hon-

neur reste avant tout au centre de toute action, et par conséquent, je formule le vœu de tout cœur que votre conscience vous interpelle pour une gestion plus que cohérente en associant toutes les intelligences. Ainsi, pendant que vous allez, une fois encore, vous pencher au chevet du handisport congolais, je m'associe pleinement à votre œuvre et vous en souhaite pleine réussite», a souligné Furet Likoué, chef de service du sport de haut-niveau, au ministère en charge de la Jeunesse et des Sports, clôturant les travaux.

Alain-Patrick MASSAMBA

Bureau exécutif national du CNPC
Président: Simon Ibovi; 1er vice-président: Jean Sylvestre Poaty; 2e: Kombo Moukela; 3e: Albert Boueya; 4e: Ghyslain Kimbouanga.
Trésorier général: Mariane Akono; trésorier général adjoint: Fély Moukongo.
Secrétaire général: Jonas Bamana; secrétaire général adjoint: Gailéth Gathoul.
Athlètes leaders: Fortin Opendza; Guerline Mpmessi.
Membres ordinaires: Honoré Nzalakananda; Fadette Diangué.
Commission de contrôle et d'évaluation: président: Armand Guy Richard Ndinga Okossa; rapporteur: Flavienne Omforoye Tsoukoulou; membre: Auguste Massengo

COUPE DE LA CONFEDERATION

L'AS Otohô était en déplacement à Polokwane où, dimanche 23 novembre 2025, elle a affronté Stellenbosch FC d'Afrique du Sud, pour le compte de la première journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Le représentant congolais s'est incliné dans les ultimes minutes de la partie (0-1). Samedi 29 novembre à Brazzaville, l'AS Otohô en découdra avec les Algériens de CR Belouizdad pour la deuxième journée.

CONSOMMATION

Coca-Cola et RAGEC dévoilent la nouvelle campagne "Partage un Coca-Cola"

Non, vous ne rêvez pas ! Après une belle expérience en 2014, Coca-Cola, la marque emblématique de boissons gazeuses, a relancé officiellement, vendredi 21 novembre 2025 à Brazzaville, sa mythique campagne "Partage un Coca-Cola" en partenariat avec la société RAGEC S.A., embouteilleur agréé de Coca-Cola au Congo en ce qui concerne les bouteilles plastiques. Cette fois-ci, avec un niveau de personnalisation sans précédent pour une nouvelle génération, repoussant les limites des expériences de marque innovantes. La campagne qui va s'étendre à travers le pays est prévue pour durer un mois.

La cérémonie de lancement de la nouvelle campagne "Partage un Coca-Cola" a eu lieu dans un hôtel somptueux. Les articulations principales de la soirée ont été des discours, des animations musicales, des diffusions de capsules vidéo, des jeux et le dévoilement du logo de la campagne. Ils étaient plusieurs dizaines d'invités de marque, notamment des représentants du corps diplomatique, les responsables de Coca-Cola venus de très loin, des responsables de RAGEC SA et de nombreux convives, à y assister avec leurs proches et amis. Le

tout autour d'un verre de Coca-Cola aux couleurs de la marque de boisson internationale. Une occasion de profiter de ce moment grâce à des activités passionnantes, «de la personnalisation de leurs bouteilles Coca-Cola à la musique et aux surprises». En effet, cette campagne fait la part belle aux bouteilles personnalisées. Le logo Coca-Cola est remplacé par des noms classiques, mais aussi congolais. Il s'agit d'encourager l'achat personnalisé et le partage sur les réseaux sociaux. «Ces prénoms ont été choisis avec soin. Ainsi, chaque bouteille devient une invitation à se connecter, à célébrer et à faire sourire», a



Une vue des bouteilles personnalisées

confié le directeur général de RAGEC S.A, Samy El Sahely. Sa société, a-t-il déclaré, est ravie de collaborer avec Coca-Cola pour donner vie à la campagne "Partage un Coca-Cola" à travers la République du Congo. «Cette initiative reflète notre engagement à offrir aux consommateurs des expériences inoubliables qui les touchent de manière personnelle et significative», a-t-il ajouté. Puis il a donné rendez-vous à tous les consommateurs de Coca-Cola dans les différents points de vente, les alimentations,

les supermarchés ainsi que les campus universitaires. L'objectif de la campagne "Partage un Coca-Cola", selon Karamoko Yayoro, Senior manager Marketing MID Africa Coca-Cola Africa, c'est de permettre aux consommateurs de «célébrer l'amitié, la connexion et la véritable magie qui se produit lorsque les gens se rassemblent». Il a invité les fans à participer à cette aventure en partageant leurs moments "Partage un Coca-Cola" à l'aide de hashtag #PartageUnCocaCola sur Instagram, Facebook et

X (anciennement Twitter), transformant ainsi leurs interactions quotidiennes en souvenir précieux, avec en prime la possibilité de gagner des cadeaux exceptionnels. Les

dès le 1^{er} décembre 2025 à travers plusieurs promotions dans les points de vente de Brazzaville et de l'intérieur du pays. Au programme: des animations



Ils étaient plusieurs dizaines d'invités de marque lors du lancement

Congolais ont donc l'opportunité d'acheter un Coca-Cola portant le nom de quelqu'un qu'ils apprécient, et de le lui offrir. «Un geste simple, mais empreint d'une forte émotion», a confié un invité de marque. Le point crucial de cette campagne sera la caravane mobile qui sillonnera les arrondissements de Brazzaville. Elle partira à la rencontre du public

avec des artistes locaux et des concerts inédits pour rassembler les gens ! Alors, prêt à vivre un mois en rouge et noir avec Coca-Cola? «Nous, on est prêt et on s'est déjà lancé à la chasse aux bouteilles avec nos prénoms !», a déclaré un groupe d'artistes ayant animé la soirée.